

GUIDE UTILISATEUR DRM DÉMATÉRIALISÉE

V1.0

Ce guide s'adresse à tous les utilisateurs de l'application DRM disponible en ligne sur le portail eBNIC ou sur pro.cognac.fr. Il est une aide à la saisie de votre DRM mais n'engage en aucun cas la responsabilité du BNIC.

Les informations transmises sur votre DRM sont déclaratives et il convient de vous assurer de l'exactitude de cette dernière.

Ce guide est issu de la collaboration entre le Bureau National Interprofessionnel du Cognac, le Syndicat des Producteurs de Pineau des Charentes, le Comité National du Pineau des Charentes, le Syndicat des Vins de Pays Charentais et l'administration des Douanes.

Il a été validé par le Pôle Action Économique de Poitiers.



SOMMAIRE

CONNEXION	p.04
CRÉATION DES STOCKS	p.06
SAISIE DE LA DRM	p.10
DRM À NÉANT	p.21
STOCKS ÉPUISÉS	p.23
VINS	p.25
DISTILLATION	p.30
RÉSERVE CLIMATIQUE	p.36
COGNAC	p.40
PINEAU DES CHARENTES	p.47
RETOURS DE FOIRE ET MARCHÉ	p.51
AUTRES PRODUITS	p.53
VALIDATION CIEL	p.56
FOIRE AUX QUESTIONS	p.63

CONNEXION

CONNEXION

Lors de votre première DRM, veuillez vérifier que vous avez bien les accès sur :

- le portail eBNIC : onglet DRM sur votre espace eBNIC ;
- le site douane.gouv.fr : téléservice CIEL et télépaiement (si paiements de droits).

POUR ACCÉDER À LA DRM EN LIGNE, VOUS DEVEZ VOUS CONNECTER AU PORTAIL eBNIC.

Étape 1 - Saisir l'adresse suivante : pro.cognac.fr.

Étape 2 - Saisir votre identifiant et votre mot de passe.



Étape 3 - Cliquer sur l'application DRM pour accéder à la saisie.



CRÉATION DES STOCKS

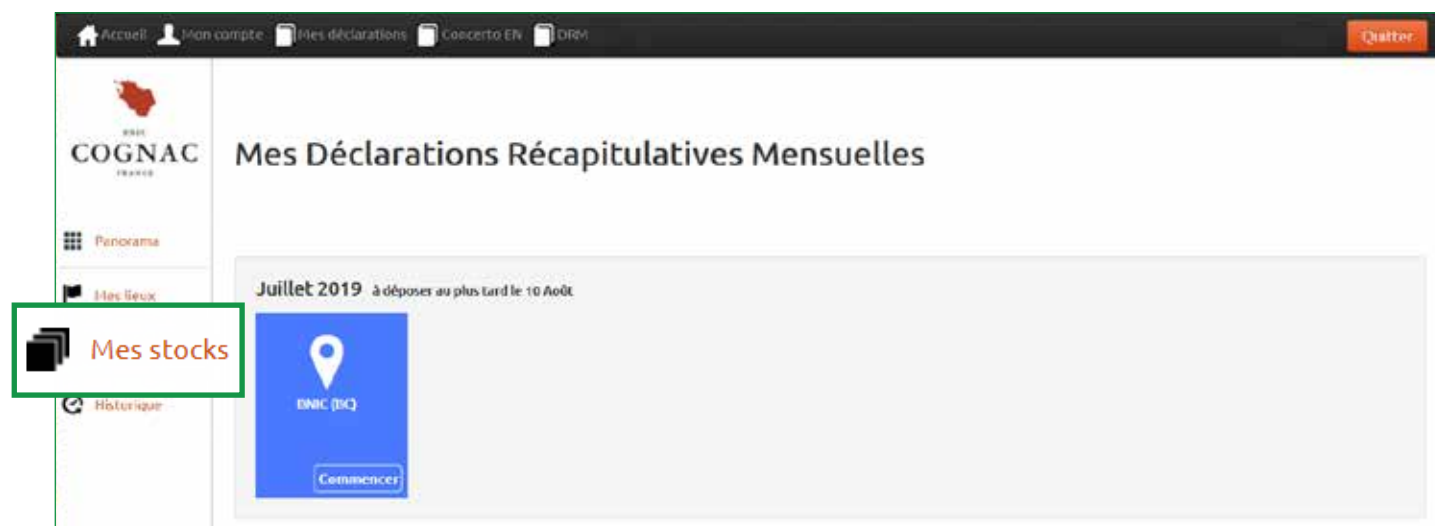
CRÉATION DES STOCKS

CRÉATION DES STOCKS SUR LA PREMIÈRE DRM

Pour vous aider à créer vos stocks et remplir votre DRM vous devez vous munir des documents suivants :

- stock Cognac en vieillissement ;
- stock Cognac sous-verre par TAV ;
- stock Pineau des Charentes (distinction entre > ou ≤ à 18 % vol.) ;
- stock CRD non apposées ;
- stocks autres produits (vins de pays, vins sans indication géographique, liqueurs...) ;
- stock autres alcools en vieillissement ;
- stock autres alcools sous-verre par TAV ;
- identifiant douane.gouv.fr et mot de passe ;
- carte bancaire (en cas de télépaiement par ce moyen).

Étape 1 - Cliquer sur « Mes stocks ».

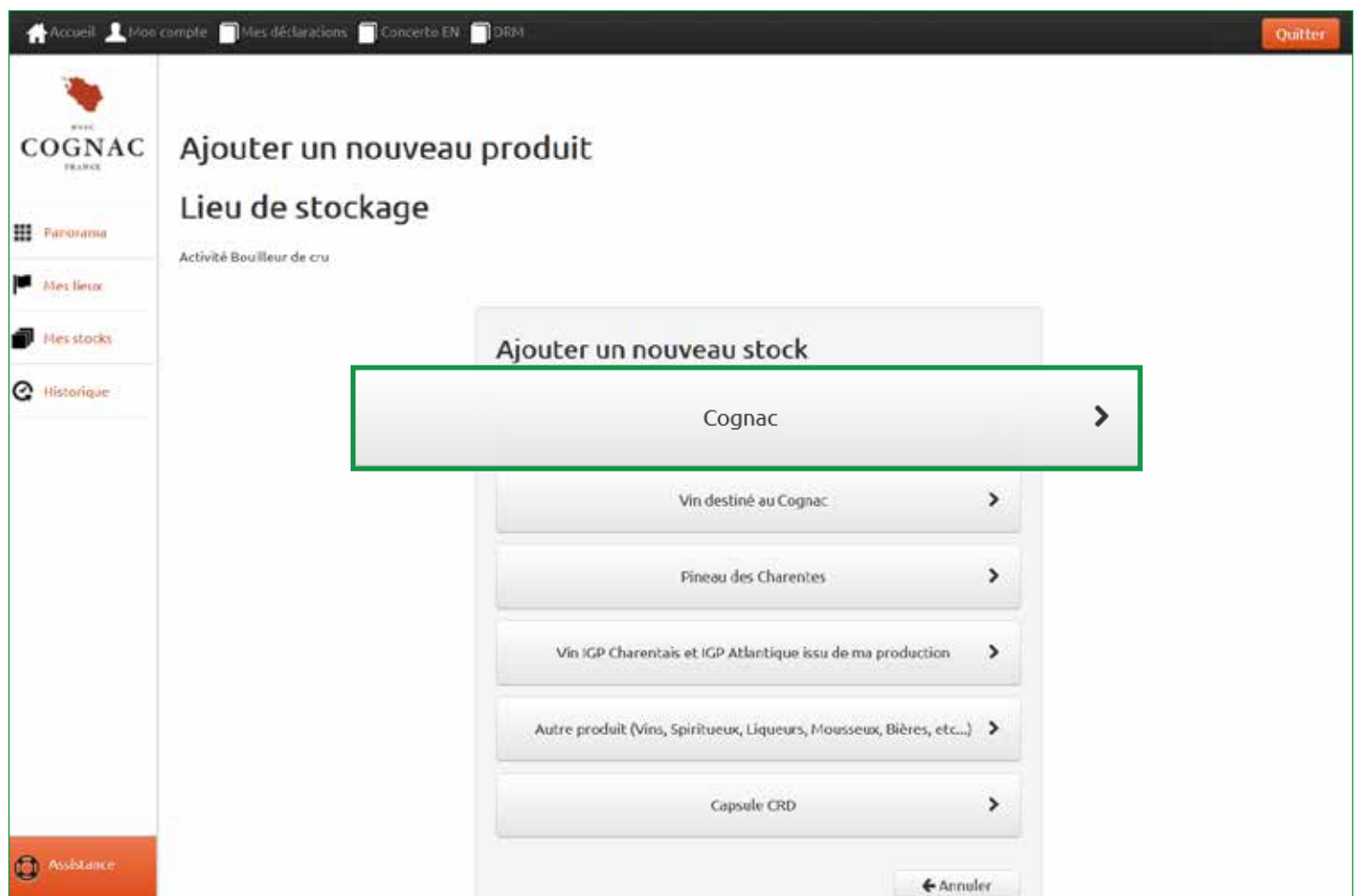


Étape 2 - Sélectionner le chai pour lequel le stock est à renseigner et cliquer sur le bouton « Ajouter un produit ».

NB : veuillez vérifier votre n° d'accises. Si vous constatez une erreur, prendre contact au 05 45 35 60 64.



Étape 3 - Sélectionner le produit à créer.



Étape 4 - Entrer le stock de début de période.

Accueil Mon compte Mes déclarations Concerto EN DRM Quitter

COGNAC
FRANCE

Panorama
Mes lieux
Mes stocks
Historique

Ajouter un stock de Cognac

Lieu de stockage

Activité Bouilleur de cru

Ajouter un nouveau compte "Cognac" en stock

Stock en droits: ☒ Droits suspendus

Type de stockage: ☐ Vieillessement (sous bois)
☐ Conditionné sous verre
☐ Réserve climatique (sous inox)

Libellé fiscal CIEL ? :

Libellé personnalisé CIEL généré:

Indiquer le stock de début ? :

hL	L	cL	
0	00	00	hL/Ap

+ Valider Annuler

Si vous avez d'autres produits à créer, il faut reproduire les étapes 2, 3 et 4 autant de fois qu'il y a de produits.

AJOUT D'UN NOUVEAU PRODUIT SUR LES DRM SUIVANTES

Les étapes 1, 2 et 3 sont les mêmes.

À l'étape 4, il faut valider un stock de début à zéro.

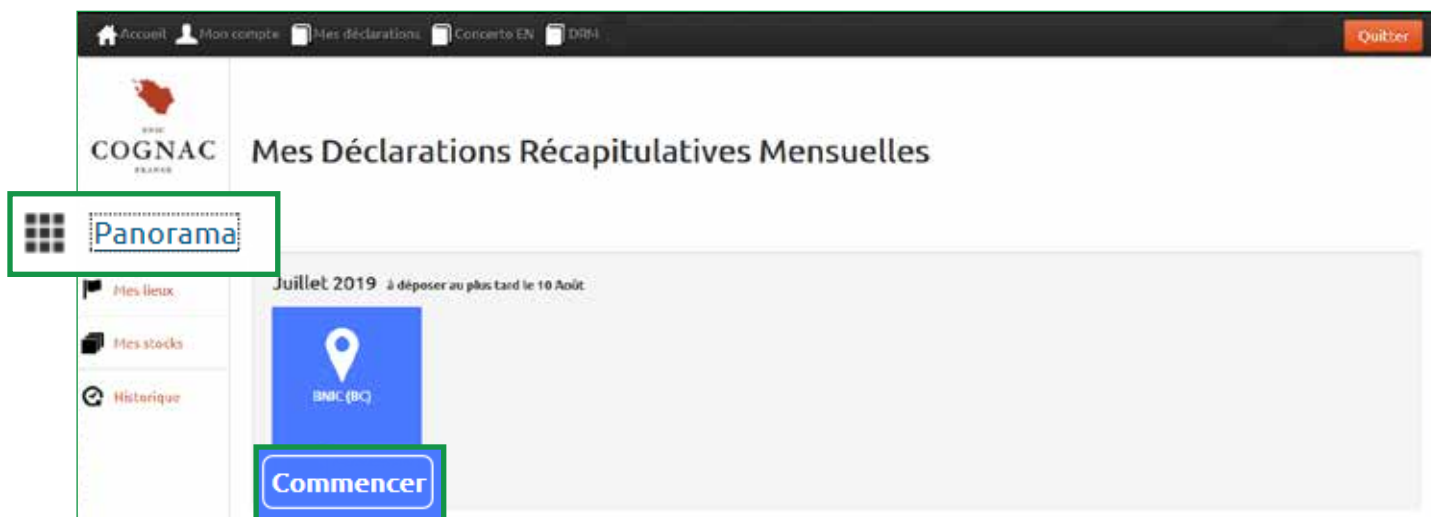
L'entrée de la quantité en stock se fera par un mouvement en entrée du produit lors de la saisie de la DRM.

SAISIE DE LA DRM

SAISIE DE LA DRM

Vous allez désormais entrer dans la saisie de la DRM. Vous pouvez saisir vos mouvements au fur et à mesure dans le mois en utilisant le bouton « **Enregistrer seulement** ».

Étape 1 - Cliquer sur « **Panorama** » puis sur « **Commencer** ».

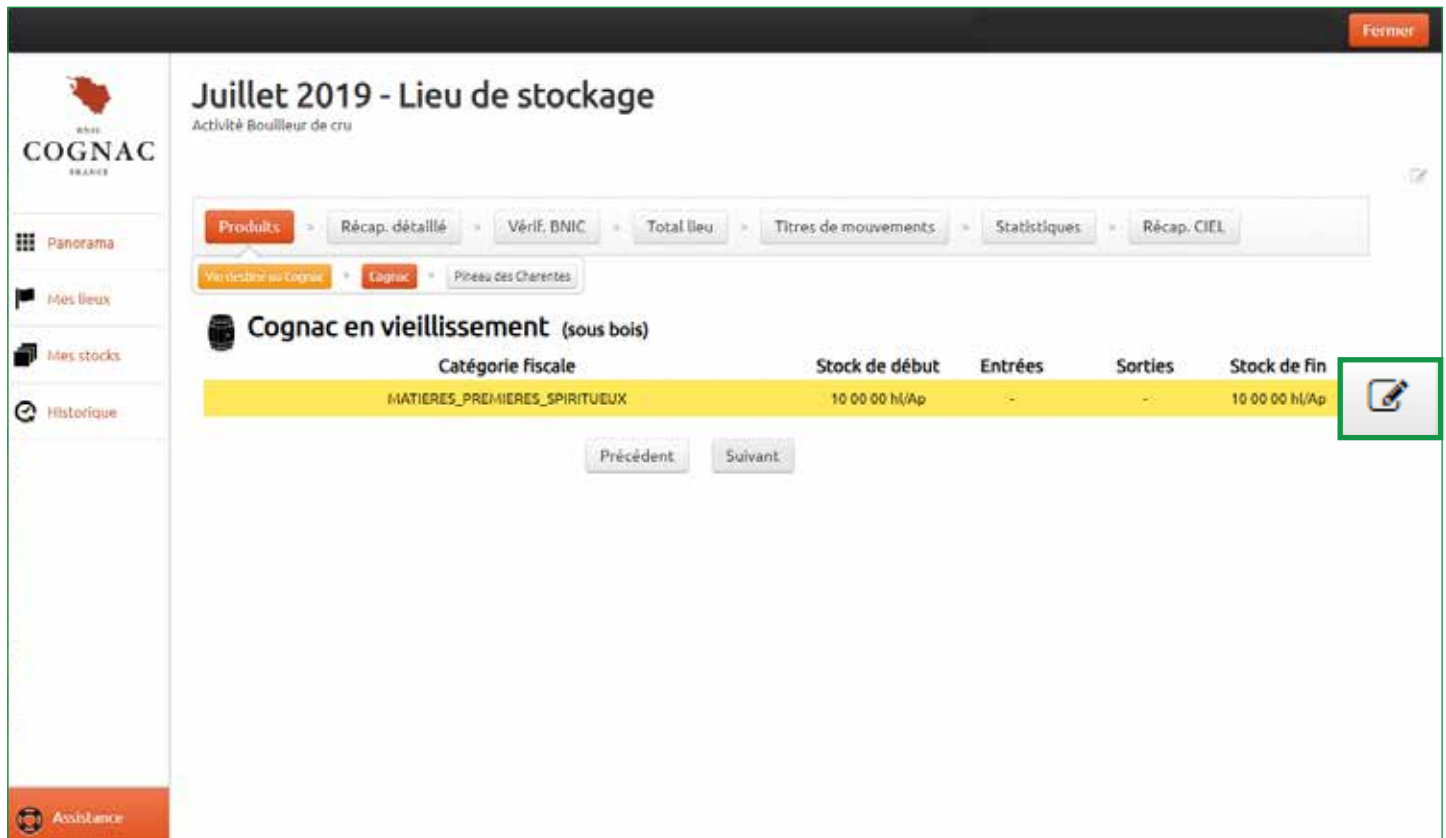


Étape 2 - Cliquer sur « **Commencer et Déposer** ».



Étape 3 - Vous allez saisir les mouvements relatifs aux produits précédemment créés dans « Mes stocks ».

Étape 4 - Cliquer sur l'icône représentant un crayon si vous avez des mouvements à renseigner sur le produit concerné. Utiliser le bouton « Suivant » pour accéder aux produits sur lesquels vous aller saisir des mouvements.



Juillet 2019 - Lieu de stockage
Activité Bouilleur de cru

Produits > Récap. détaillé > Vérif. BNIC > Total lieu > Titres de mouvements > Statistiques > Récap. CIEL

Vin destiné au Cognac > Cognac > Pineau des Charentes

Cognac en vieillissement (sous bois)

Catégorie fiscale	Stock de début	Entrées	Sorties	Stock de fin
MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	10 00 00 hl/Ap	-	-	10 00 00 hl/Ap

Précédent Suivant

Étape 5 - Cliquer sur « Modifier » pour accéder à la saisie.

- Panorama
- Mes lieux
- Mes stocks
- Historique
- Assistance

Juillet 2019 - Lieu de stockage

Activité Bouilleur de cru

Produits > Récap. détaillé > Vérif. BNIC > Total lieu > Titres de mouvements > Statistiques > Récap. CIEL

Vin destiné au Cognac > Cognac > Pineau des Charentes

Cognac en vieillissement (sous bois)

Catégorie fiscale	Stock de début	Entrées	Sorties	Stock de fin
MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	10 00 00 hL/Ap	-	-	10 00 00 hL/Ap
Libellé fiscal CIEL : MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX Libellé personnalisé CIEL généré : COGNAC_DS_VI				
	CV ?	Cru ?	hL L cL /Ap	
Stock de début (Droits suspendus)			10 00 00	
Nature de l'opération ?				
Total Entrées			00 00 00	
Total Sorties			00 00 00	
Stock de fin (Droits suspendus)			10 00 00	
Observations sur les entrées/sorties à transmettre à la Douane ? : Déblocage RC Inventaire 2019				Modifier
Précédent Suivant				

Étape 6 - Cliquer sur « Ajouter » pour accéder à la saisie d'un mouvement d'entrée ou de sortie.

- Panorama
- Mes lieux
- Mes stocks
- Historique
- Assistance

Juillet 2019 - Lieu de stockage

Activité Bouilleur de cru

Produits > Récap. détaillé > Vérif. BNIC > Total lieu > Titres de mouvements > Statistiques > Récap. CIEL

Vin destiné au Cognac > Cognac > Pineau des Charentes

Cognac en vieillissement (sous bois)

Catégorie fiscale	Stock de début	Entrées	Sorties	Stock de fin
MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	10 00 00 hL/Ap	-	-	10 00 00 hL/Ap
Libellé fiscal CIEL : MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX Libellé personnalisé CIEL généré : COGNAC_DS_VI				
	CV ?	Cru ?	hL L cL /Ap	
Stock de début (Droits suspendus)			10 00 00	Corriger
Nature de l'opération ?				
Total Entrées			00 00 00	Ajouter
Total Sorties			00 00 00	Ajouter
Stock de fin (Droits suspendus)			10 00 00	
Observations sur les entrées/sorties à transmettre à la Douane ? :				Enregistrer Annuler
Précédent Suivant				

Étape 7 - Cocher la catégorie de mouvement qui correspond :

- à votre entrée, puis cliquer sur « Valider ».
Vous ne pouvez sélectionner qu'une catégorie à la fois.

The screenshot shows the 'Produits' tab in the BNIC eDRM interface. The left sidebar contains navigation links: 'Panorama', 'Mes lieux', 'Mes stocks', 'Historique', and 'Assistance'. The main content area displays a list of movement categories, each with a checkbox and a description. The categories are:

- ☐ Distillation (entrée suite à la déclaration de récolte, entrée de vin/eau-de-vie suite à distillation à domicile pour les bouilleurs de cru, entrée eaux-de-vie suite distillation pour un bouilleur de profession,...), mise en bouteille sur site (libellé CIEL volume produit)
- ☐ Réintégrations de produits sortis en suspension (libellé CIEL Achats/Réintégrations)
- ☐ Mouvements internes : entrées lies de vin et bourbes (libellé CIEL mouvements internes : manipulations)
- ☐ Prestation d'embouteillage si elle n'a pas lieu sur place (libellé CIEL mouvements temporaires : embouteillage)
- ☐ Prestation (étiquetage, conditionnement ...) qui n'a pas lieu sur place (libellé CIEL mouvements temporaires : travail à façon)
- ☐ Retour d'eau-de-vie à la propriété suite à une distillation à façon (libellé CIEL mouvements temporaires distillation à façon)
- ☐ Remplacement en suspension de droits de produits les ayant déjà acquittés (libellé CIEL remplacement en suspension)
- ☐ Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon, ...) Le champ "observations" devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement (libellé CIEL autres entrées)

At the bottom, there are two buttons: 'Annuler' and 'Valider'. The 'Valider' button is highlighted with a green box.

- à votre sortie, puis cliquer sur « Valider ».
Vous ne pouvez sélectionner qu'une catégorie à la fois.

The screenshot shows the 'Produits' tab in the BNIC eDRM interface. The left sidebar contains navigation links: 'Panorama', 'Mes lieux', 'Mes stocks', 'Historique', and 'Assistance'. The main content area displays a list of movement categories, each with a checkbox and a description. The categories are:

- ☐ Ventes de vin ou eau-de-vie à un négociant/distillateur, envoi de vin ou de flegme pour distillation à façon, ventes sur le territoire français entre entrepositaires agréés, ventes intracommunautaires et export, transferts vers un chai collectif, sorties de lies... (libellé CIEL ventes et sorties en droits suspendus)
- ☐ Ventes avec paiement des droits de bouteilles sous DSAE, CRD, DSA, DSAC, ou factures (libellé CIEL ventes France sous CRD en droits suspendus, DSA, facture)
- ☐ Dégustation sur site ou consommation familiale (libellé CIEL Dégustation/Consommation familiale)
- ☐ Sorties de vin pour distillation à domicile, sorties de flegme pour distillation à domicile, sorties d'eau-de-vie pour élaboration Pineau des Charentes, surmutage, fabrication autre produit, mise en bouteille sur site (libellé CIEL mouvements internes : fabrication autre produit)
- ☐ Mouvements internes : sorties de lies de vin et bourbes (libellé CIEL mouvements internes : autres mouvements)
- ☐ Prestation d'embouteillage si elle n'a pas lieu sur place (libellé CIEL mouvements temporaires : embouteillage)
- ☐ Prestation (étiquetage, conditionnement ...) qui n'a pas lieu sur place (libellé CIEL mouvements temporaire : travail à façon)
- ☐ Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement, ...) Le champ "observations" devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement (libellé CIEL autres sorties)

At the bottom, there are two buttons: 'Annuler' and 'Valider'. The 'Valider' button is highlighted with a green box.

Les tableaux suivants (pp. 27-52) vous aident à sélectionner la catégorie de mouvements à utiliser en fonction du produit et de votre activité.

Vous précisez l'intitulé du mouvement (nature de l'opération), le compte de vieillissement (CV), le cru et la quantité en alcool pur (exemple pour le produit cognac).

Cognac en vieillissement (sous bois)

Catégorie fiscale	Stock de début	Entrées	Sorties	Stock de fin
MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	10 00 00 hl/Ap	10 00 00 hl/Ap	-	20 00 00 hl/Ap

Libellé fiscal CIEL : MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX
Libellé personnalisé CIEL généré : COGNAC_DS_VI

	CV	Cru	hl	L	cl /Ap	
Stock de début (Droits suspendus)			10	00	00	Corriger
Nature de l'opération						
Volume produit	retour a façon	00	GC	10	00 00	+ x
Total Entrées			10	00	00	Ajouter
Total Sorties			00	00	00	Ajouter
Stock de fin (Droits suspendus)			20	00	00	

Observations sur les entrées/sorties à transmettre à la Douane :

Enregistrer Annuler

Précédent Suivant

Si vous souhaitez ajouter le même type d'entrée/sortie cliquer sur le « + » sinon cliquer sur « Ajouter » pour changer de catégorie d'entrée.

Cognac en vieillissement (sous bois)

Catégorie fiscale	Stock de début	Entrées	Sorties	Stock de fin
MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	10 00 00 hl/Ap	10 00 00 hl/Ap	-	20 00 00 hl/Ap

Libellé fiscal CIEL : MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX
Libellé personnalisé CIEL généré : COGNAC_DS_VI

	CV	Cru	hl	L	cl /Ap	
Stock de début (Droits suspendus)			10	00	00	+ x
Nature de l'opération						
Volume produit	retour a façon	00	GC	10	00 00	Ajouter
Total Entrées			10	00	00	Ajouter
Total Sorties			00	00	00	
Stock de fin (Droits suspendus)			20	00	00	

Observations sur les entrées/sorties à transmettre à la Douane :

Enregistrer Annuler

Précédent Suivant

Si vous souhaitez supprimer la ligne saisie d'une catégorie entrée/sortie créée cliquez sur « x ».

Reproduire les étapes autant de fois que de produit.
N'oubliez pas d'enregistrer à la fin de votre saisie.
Pour finaliser votre DRM, cliquer sur « Suivant ».

Étape 8 - Récapitulatif détaillé.

À cette étape, il vous est proposé d'imprimer le récapitulatif BNIC.

Vin destiné au Cognac

Code INAO	Libellé INAO	Stock de début	Entrées	Sorties	Stock de fin
1B601E	Vin destiné à l'élaboration de Cognac ou EDV de Cognac ou EDV des Charentes	00 00 00 hl/Vol	10 00 00 hl/Vol	-	10 00 00 hl/Vol

Cognac

Cognac en vieillissement (sous bois)

Catégorie fiscale	Stock de début	Entrées	Sorties	Stock de fin
MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	10 00 00 hl/Ap	10 00 00 hl/Ap	-	20 00 00 hl/Ap

Pineau des Charentes

Catégorie fiscale	Libellé fiscal	Stock de début	Entrées	Sorties	Stock de fin
AUTRES_PL_INF_18	PINEAU_DS_INF_18	55 00 00 hl/Vol	-	-	55 00 00 hl/Vol

Imprimer le récapitulatif BNIC détaillé

Précédent Suivant

- Si vous souhaitez visualiser le PDF, cliquez sur « **Imprimer le récapitulatif BNIC détaillé** ».
- Si vous ne souhaitez pas visualiser le PDF et poursuivre la validation de votre DRM, cliquez sur « **Suivant** ».
- Si vous détectez une erreur, cliquez sur « **Précédent** » pour revenir à la saisie des mouvements sur vos produits.

Ce récapitulatif BNIC de la DRM vous permet de contrôler votre saisie.

BNIC COGNAC FRANCE		DRM - Récapitulatif BNIC détaillé		Page 1/1	
07 2019		Code BNIC : N° entrepositaire agréé : Raison sociale et adresse :		Mois : JUILLET Année : 2019 Activité : BC Date de dernier arrêté annuel de la comptabilité matière : Caution : BROUILLON / NON VALIDÉ Ce document n'est pas une attestation de stock	
N° identification entrepôt : Adresse entrepôt : BNIC 23 ALLEES BERNARD GUIONNET COGNAC					
COGNAC - VIEILLISSEMENT (SOUS BOIS)					
Nature de l'opération	CV	CRU	Mouvement	Volume en HL/AP HL L CL	
retour a façon	00	GC	Stock de début de période	10 00 00	
			Volume produit	10 00 00	
			Total entrées	10 00 00	
			Stock de fin de période	20 00 00	
VIN DESTINÉ AU COGNAC					
Nature de l'opération		CRU	Mouvement	Volume en HL/VOL HL L CL	
Code INAO : recolte		GC	Stock de début de période	0 00 00	
			Volume produit	10 00 00	
			Total entrées	10 00 00	
			Stock de fin de période	10 00 00	
PINEAU DES CHARENTES					
Nature de l'opération	Com.	Coul.	Mouvement	Volume en HL/VOL HL L CL	
Cat. fisc. CIEL : AUTRES_PI_INF_18			Stock de début de période	55 00 00	
			Stock de fin de période	55 00 00	

Étape 9 - Vérifications BNIC.

Il s'agit d'un rapprochement entre les données enregistrées au BNIC et les données que vous venez de saisir sur la DRM. Le système compare les informations déjà connues du BNIC (DAE) et les informations déclarées sur la DRM.

En cas d'écarts, c'est l'occasion de procéder à une vérification de votre saisie. Cette étape n'est cependant pas bloquante. N'hésitez pas à vous rapprocher des services du BNIC.

Produits > Récap. détaillé > **Vérif. BNIC** > Total lieu > Titres de mouvements > Statistiques > Récap. CIEL

Rapprochement entre les données enregistrées au BNIC et vos données saisies sur cette DRM.

	DRM (hL L cl.)	BNIC (hL L cl.)
Grande Champagne CV 00 / Avertissement : La somme des entrées est différente	10 00 00	00 00 00

Précédent Suivant

Étape 10 - Statistiques.

Ces données sont à renseigner uniquement si vous êtes concerné ce mois-ci. Sinon, cliquez sur « **Suivant** ».

Produits > Récap. détaillé > Vérif. BNIC > Total lieu > Titres de mouvements > **Statistiques** > Récap. CIEL

Statistiques

	hL	L	cl.
Moûts de raisin transformés en jus de raisin	0	00	00
Moûts de raisin transformés en MCR (moûts concentrés rectifiés)	0	00	00
Vins utilisés pour la fabrication de vinaigre	0	00	00

Précédent **Suivant**

Étape 11 - Récapitulatif CIEL et validation.

- Cas d'un opérateur producteur de vin (bouilleur de cru...)

Historique

Droits suspendus

Nature	Mouvement	HL L CL
CIEL_INAO_DS_1B601E (HL/VOL) (Vin destiné au Cognac)	Stock de début de période	0 00 00
	Volume produit	10 00 00
	Total entrées	10 00 00
	Stock de fin de période	10 00 00
CIEL_LIBFISC_DS_AUTRES_PL_INF_18 (HL/VOL) (Pineau des Charentes «= 18°)	Stock de début de période	55 00 00
	Stock de fin de période	55 00 00
CIEL_LIBFISC_DS_MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX (HL/AP) (Cognac - Vieillessement (sous bois))	Stock de début de période	10 00 00
	Stock de fin de période	10 00 00

Documents d'accompagnement

	Numéro de début	Numéro de fin
Mouvements en droits suspendus : 4	19FRG9367000001484205	19FRG9367000001486050

Statistiques

	HL L CL
Moûts de raisin transformés en jus de raisin	0 00 00
Moûts de raisin transformés en MCR (moûts concentrés rectifiés)	0 00 00
Vins utilisés pour la fabrication de vinaigre	0 00 00

Imprimer un brouillon

Enregistrer seulement

Enregistrer et télétransmettre la DRM aux douanes (CIEL)

Précédent

Si vous détectez une erreur, cliquez sur « **Précédent** » pour revenir à la saisie des mouvements sur vos produits.

Afin de valider la DRM sous eBNIC, cliquer sur « **Enregistrer et télétransmettre aux douanes (CIEL)** ».

Une fois la transmission effectuée, la page d'accueil de **douane.gouv.fr** s'ouvre. Il faut vous connecter à votre compte afin de valider définitivement la DRM dans CIEL.

i *Rappel important : seule la validation finale de votre DRM sur CIEL vaut dépôt auprès des douanes (cf. page 57 du guide).*

- Cas d'un opérateur non producteur de vin (négociant, bouilleur de profession...)



Panorama
Mes lieux
Mes stocks
Historique
Assistance

Droits suspendus

Nature	Mouvement	HL L CL
CIEL_LIBFISC_DS_MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX (HL/AP) (Cognac(stockage sous-bois, sous cuve étanche dans l'attente de mise en vieillissement))	Stock de début de période Stock de fin de période	1 00 00 1 00 00
CIEL_LIBFISC_DS_VT_IG_AOP_80000 (HL/VOL) (Vin destiné au Cognac)	Stock de début de période Stock de fin de période	0 00 00 0 00 00
CIEL_LIBFISC_DS_ALCOOL_AUTRE_SUP_18_400000 (HL/VOL) (Cognac - Conditionné sous verre)	Stock de début de période Stock de fin de période	5 00 00 5 00 00
CIEL_LIBFISC_DS_AUTRES_PL_INF_18 (HL/VOL) (Pineau des Charentes «= 18°)	Stock de début de période Stock de fin de période	5 00 00 5 00 00
CIEL_LIBFISC_DS_ALCOOL_AUTRE_SUP_18_420000 (HL/VOL) (Cognac - Conditionné sous verre)	Stock de début de période Stock de fin de période	0 00 00 0 00 00

Statistiques

	HL L CL
Moûts de raisin transformés en jus de raisin	0 00 00
Moûts de raisin transformés en MCR (moûts concentrés rectifiés)	0 00 00
Vins utilisés pour la fabrication de vinaigre	0 00 00

Imprimer un brouillon
Enregistrer seulement
Enregistrer et récupérer le fichier de données CIEL
Précédent

Si vous détectez une erreur, cliquez sur « **Précédent** » pour revenir à la saisie des mouvements sur vos produits.

Afin de valider la DRM, cliquer sur « **Enregistrer et récupérer le fichier de données CIEL** ».

Une fois l'enregistrement effectué et le fichier téléchargé, connectez-vous à votre compte **douane.gouv.fr**. Afin de valider définitivement la DRM dans CIEL, il faudra importer le fichier précédemment téléchargé.

i *Rappel important : seule la validation finale de votre DRM sur CIEL vaut dépôt auprès des douanes (cf. page 57 du guide).*

DRM À NÉANT

DRM À NÉANT

Vous êtes producteur, cave coopérative ou négociant vinificateur.

Si vous n'avez pas de mouvement sur plusieurs mois, ce module vous permet de déposer vos DRM « sans mouvement » au moment de la première DRM « avec mouvement ».

Cliquer sur le bouton « **Commencer** » de la DRM du mois concernée par les mouvements.

Panorama

Mes lieux

Mes stocks

Historique

Les DRM BC pour les mois ci-dessous sont manquantes :
- Juin 2019

☒ Je confirme valider les DRM listées ci-dessus en déclaration à néant et commencer ma DRM de Juillet 2019 -
ACTION DEFINITIVE ET NON ANNULABLE

Valider et Commencer ma déclaration

Annuler

En cochant « **Je confirme valider les DRM ci-dessus en déclaration à néant et (...)** », les DRM n'ayant pas eu de mouvements seront déposées avec la DRM en cours.

Pour commencer votre DRM, veuillez-vous reporter aux pages 11 à 19.

Pour valider sur CIEL, veuillez-vous reporter à la page 57.

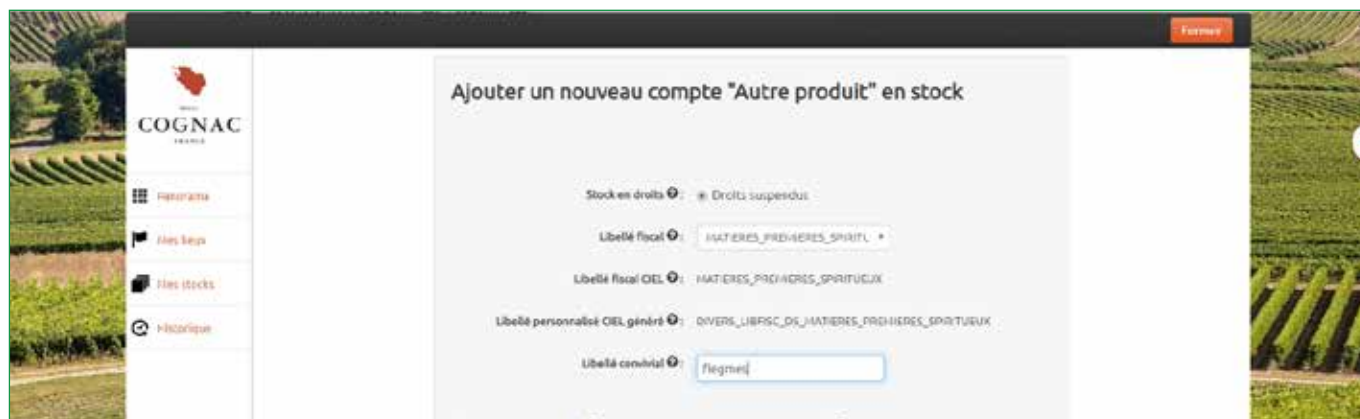
STOCKS ÉPUISÉS

STOCKS ÉPUISÉS

Vous êtes producteur, cave coopérative ou négociant vinificateur.

Au moment du dépôt d'une DRM « stocks épuisés », toutes les DRM suivantes seront déposées par anticipation jusqu'à la fin de la campagne (DRM juillet).

NB : une DRM « stocks épuisés » signifie que tous les produits détenus en chai personnel sont épuisés jusqu'à la prochaine campagne.



The screenshot shows a web interface for Cognac eDRM. On the left is a sidebar with the 'COGNAC' logo and navigation links: 'Panorama', 'Mes legs', 'Mes stocks', and 'Historique'. The main content area is titled 'Ajouter un nouveau compte "Autre produit" en stock'. It contains several fields: 'Stock en droits' (with a plus icon and 'Droits suspendus'), 'Libellé fiscal' (with a dropdown menu showing 'MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEL'), 'Libellé fiscal CIEL' (with a dropdown menu showing 'MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX'), 'Libellé personnalisé CIEL généré' (with a dropdown menu showing 'DIVERS_LIBFISC_DS_MATERES_PREMIERES_SPIRITUEUX'), and 'Libellé commercial' (with a text input field containing 'legme').

En cochant « *Je souhaite clôturer ma DRM BC pour la campagne, (...)* », je valide la DRM en cours et les suivantes.

Pour continuer la validation de la DRM, veuillez-vous reporter aux pages 11 à 19.

Pour valider sur CIEL, veuillez-vous reporter à la page 57.

VINS

PRÉAMBULE VINS

! Attention, la mise en place de la DRM dématérialisée, ne supprime pas l'obligation de tenue d'une comptabilité matière vitivinicole (CM) à la propriété.

VENDANGES FRAÎCHES OU MOÛTS

Les moûts et vendanges fraîches n'ont plus à figurer sur la DRM. **Au moment des sorties de vendanges fraîches ou de moûts**, vous devez les inscrire en entrée puis en sortie sur votre registre comptabilité matière vitivinicole.

VINS

Avant la souscription de la déclaration de récolte :

- s'il y a des sorties de vins finis au cours des vendanges (pour envoi à un bouilleur de profession, pour distillation à domicile...) : inscrivez, en entrée de la CM, les vins finis présent dans le chai, puis inscrivez en sortie le volume réellement sorti.
- en fin de mois, reportez les volumes entrés et sortis sur la DRM.

Au moment du dépôt de la déclaration de récolte, vérifiez que les volumes inscrits sur la déclaration de récolte sont cohérents avec la CM et les DRM déposées.

S'il n'y a pas de sortie de vins finis avant le dépôt de la déclaration de récolte :

- complétez la CM au moment du dépôt de la déclaration de récolte : inscrivez une ligne en entrée avec le volume de vin indiqué sur la déclaration de récolte en tenant compte des différentes catégories de vins déclarés (vins destinés au Cognac, vins avec IG...),
- puis indiquez cette entrée sur la DRM.

VOLUMES DESTINÉS À LA CONSOMMATION PERSONNELLE

Vous pouvez sortir de la CM les volumes destinés à la consommation personnelle, lorsque tous les autres produits sont épuisés et **au plus tard le 31 juillet** pour les opérateurs qui auraient encore des stocks de vin.

Passez une ligne de sortie sur la DRM en « **Autres sorties** » avec pour commentaire « **Vins destinés à la consommation personnelle** ».

LIES DE VIN DESTINÉES À LA DESTRUCTION

Elles doivent être tracées en CM et sur la DRM. Sortez ces volumes au moment de leur envoi à la destruction :

- **sur la CM des produits vitivinicoles :**
 - sortez le volume de lies au moment de l'envoi à la destruction.
- **dans le tableau « Enregistrement des entrées/sorties des marcs et lies de vin de l'exploitation » situé en dernière page de ce registre :**
 - entrez le volume de lies,
 - sortez ce volume et indiquez sa destination.
- **sur la DRM :**
 - sortez le volume de lies du produit « **Vin** »,
 - entrez le volume en produit « **Lies de vin** »,
 - sortez ce volume du produit « **Lies de vin** ».

VINS

VITICULTEUR NÉGOCIANT VINIFICATEUR★

VINS DESTINÉS AU COGNAC (CODE 1B601E)

À déclarer en HL VOLUME

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
ENTRÉES DES VINS SUITE À RÉCOLTE	Distillation (entrée suite à la déclaration de récolte, entrée de vin/eau-de-vie suite à la distillation à domicile pour les bouilleurs de cru, entrée eau-de-vie suite distillation pour un bouilleur de profession...), mise en bouteille sur site.	Volume produit
RÉGULARISATION SUITE À UNE ERREUR	Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon...). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres entrées
ENLÈVEMENTS DES VINS À LA PROPRIÉTÉ (À FAÇON ET VINS VENDUS À UN BOUILLEUR DE PROFESSION)	Ventes de vin ou eau-de-vie à un négociant/distillateur, envoi de vin ou de flegmes pour distillation à façon, ventes sur le territoire français entre entrepositaires agréés, ventes intracommunautaires et export, transferts vers un chai collectif, sorties de lies...	Ventes et sorties en droits suspendus
SORTIES DES VINS À LA PROPRIÉTÉ POUR DISTILLATION À DOMICILE	Sorties de vin pour distillation à domicile, sorties de flegmes pour distillation à domicile, sorties d'eau-de-vie pour élaboration Pineau des Charentes, surmutage, fabrication autre produit, mise en bouteille sur site.	Mouvements internes : fabrication autre produit ⁽¹⁾
SORTIES DE LIES DE VIN ET BOURBES	Mouvements internes : sorties de lies de vin et bourbes.	Mouvements internes : autre mouvement ⁽²⁾
RÉGULARISATION SUITE À UNE ERREUR	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties
DESTRUCTION DE VIN		

★ Acheteur de moûts avec un casier viticole (CVI).

(1) Cette sortie doit générer une entrée « Distillation à domicile/production de cognac » cf. onglet « Distillation ».

(2) Cette sortie doit générer une entrée « Mouvements internes : manipulations » cf. tableau « Lies de vin et bourbes » ci-contre.

VITICULTEUR NÉGOCIANT VINIFICATEUR★

VIN IGP - VSIG
VIN IGP - AUTRE PRODUIT
À déclarer en HL VOLUME

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
ENTRÉES DES VINS SUITE À RÉCOLTE	Distillation (entrée suite à la déclaration de récolte, entrée de vin/eau-de-vie suite à la distillation à domicile pour les bouilleurs de cru, entrée eau-de-vie suite distillation pour un bouilleur de profession...), mise en bouteille sur site.	Volume produit
RÉGULARISATION SUITE À UNE ERREUR	Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon...). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres entrées
ENLÈVEMENTS DES VINS À LA PROPRIÉTÉ	Ventes de vin ou eau-de-vie à un négociant /distillateur, envoi de vin ou de flegmes pour distillation à façon, ventes sur le territoire français entre entrepositaires agréés, ventes intracommunautaires et export, transferts vers un chai collectif, sorties de lies...	Ventes et sorties en droits suspendus
SORTIES DE VINS POUR CONSOMMATION PERSONNELLE	Dégustation sur site ou consommation familiale.	Dégustation/Consommation familiale
RÉGULARISATION SUITE À UNE ERREUR DESTRUCTION DE VINS ET LIES DE VIN	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties

Vous pouvez retrouver les codes INAO des vins sur inao.gouv.fr

LIES DE VIN ET BOURBES (CODE 5X999V)
À déclarer en HL VOLUME

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
ENTRÉES DE LIES DE VIN ET BOURBES	Mouvements internes : entrées lies de vin et bourbes.	Mouvements internes : manipulations ⁽¹⁾
SORTIES DE LIES DE VIN ET BOURBES	Ventes de vin ou eau-de-vie à un négociant/distillateur, envoi de vin ou de flegmes pour distillation à façon, ventes sur le territoire français entre entrepositaires agréés, ventes intracommunautaires et export, transferts vers un chai collectif, sorties de lies...	Ventes et sorties en droits suspendus
SORTIES DE LIES DE VIN ET BOURBES POUR DESTRUCTION OU TRAITEMENT	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties

(1) Cette entrée doit générer une sortie « Mouvements internes : autre mouvement » cf. tableau des « Vins » ci-dessus.

 = entrées  = sorties

BOUILLEUR DE PROFESSION BOUILLEUR À FAÇON

VINS DESTINÉS AU COGNAC (VT_IG_AOP) À déclarer en HL VOLUME

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
ENTRÉES DE VINS À DESTINATION COGNAC (Y COMPRIS LA SOUS TRAITANCE)	Achat, entrée ou retour sous DAE.	Entrées en droits suspendus
RÉGULARISATION ENTRÉE	Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon...). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres entrées
SORTIES DE VINS POUR DISTILLATION COGNAC	Fabrication d'autres produits.	Fabrication d'autres produits ⁽¹⁾
VENTES DE VINS (Y COMPRIS TRANSFERT BP/BAF -> BP/BAF)	Sorties sous DAE, y compris ventes, retours et transferts.	Sorties définitives
RÉGULARISATION SORTIE	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties
PERTES		

(1) Cette sortie doit générer une entrée « Eau-de-vie suite distillation » cf. onglet « Distillation ».

DISTILLATION

PRÉAMBULE DISTILLATION

LA GESTION DES FLEGMES DANS LA DRM

- **Au moment de la mise en chaudière :**
 - **initialiser** le volume de flegmes présent en stock (stock restant de la dernière campagne) en **autre produit** (par catégorie fiscale : MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX) et l'**intituler** « Flegmes » dans le libellé convivial.

Ajouter un nouveau compte "Autre produit" en stock

Stock en droits ? : ☒ Droits suspendus

Libellé fiscal ? : MATIERES_PREMIERES_SPIRITL ▼

Libellé fiscal CIEL ? : MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX

Libellé personnalisé CIEL généré ? : DIVERS_LIBFISC_DS_MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX

Libellé convivial ? : flegmes

- **En fin de campagne de distillation :**
 - faire une entrée ou une sortie du différentiel correspondant au stock de flegmes restant en fin de campagne.

DISTILLATION

DISTILLATION À DOMICILE (BOUILLEUR DE CRU À DOMICILE) COOPÉRATIVE QUI VINIFIE★

COGNAC (MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX)

À déclarer en HL ALCOOL PUR

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
DISTILLATION À DOMICILE/ PRODUCTION DE COGNAC	Distillation (entrée suite à la déclaration de récolte, entrée de vin/eau-de-vie suite à la distillation à domicile pour les bouilleurs de cru, entrée eau-de-vie suite distillation pour un bouilleur de profession...), mise en bouteille sur site.	Volume produit ⁽¹⁾
ENTRÉE EN VIEILLISSEMENT SUITE SORTIE DE RÉSERVE CLIMATIQUE POUR DÉFICIT DE RENDEMENT		Volume produit ⁽²⁾
RÉGULARISATION ENTRÉE	Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon...). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres entrées
CONTRÔLE DOUANE		
SORTIE POUR MISE EN RÉSERVE CLIMATIQUE	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties ⁽³⁾
CONTRÔLE DOUANE		Autres sorties
RÉGULARISATION SORTIE		
FUITE/PERTES ACCIDENTELLES		
PERTES SUR INVENTAIRE		

★ Les mouvements de réserve climatique ne concernent pas les coopératives.

(1) Cette entrée doit générer une sortie dans l'onglet « Vins destinés au cognac ».

(2) Cette entrée doit générer une sortie dans l'onglet « Réserve climatique ».

(3) Cette sortie doit générer une entrée dans l'onglet « Réserve climatique ».

DISTILLATION À DOMICILE (BOUILLEUR DE CRU À DOMICILE) COOPÉRATIVE QUI VINIFIE

FLEGMES

AUTRE PRODUIT (MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX)

À déclarer en HL ALCOOL PUR

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
ENTRÉE DE FLEGMES PRODUITS EN FIN DE CAMPAGNE	Distillation (entrée suite à la déclaration de récolte, entrée de vin/eau-de-vie suite à la distillation à domicile pour les bouilleurs de cru, entrée eau-de-vie suite distillation pour un bouilleur de profession...), mise en bouteille sur site.	Volume produit
RÉGULARISATION ENTRÉE	Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon...). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres entrées
SORTIE DE FLEGMES POUR DISTILLATION À DOMICILE	Sorties de vin pour distillation à domicile, sorties de flegme pour distillation à domicile, sorties d'eau-de-vie pour élaboration Pineau des Charentes, surmutage, fabrication autre produit, mise en bouteille sur site.	Mouvements internes : fabrication autre produit
ENLÈVEMENTS DES FLEGMES À LA PROPRIÉTÉ (À FAÇON ET FLEGMES VENDUS À UN BOUILLEUR DE PROFESSION)	Ventes de vin ou eau-de-vie à un négociant/distillateur, envoi de vin ou de flegme pour distillation à façon, ventes sur le territoire français entre entrepositaires agréés, ventes intracommunautaires et export, transferts vers un chai collectif, sorties de lies...	Ventes et sorties en droits suspendus
RÉGULARISATION SORTIE	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties

BOUILLEUR DE PROFESSION BOUILLEUR À FAÇON

COGNAC (MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX)

À déclarer en HL ALCOOL PUR

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
ENTRÉE EAU-DE-VIE SUITE DISTILLATION	Distillation (entrée suite à la déclaration de récolte, entrée de vin/eau-de-vie suite à la distillation à domicile pour les bouilleurs de cru, entrée eau-de-vie suite distillation pour un bouilleur de profession...), mise en bouteille sur site.	Volume produit ⁽¹⁾
RÉGULARISATION ENTRÉE	Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon...). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres entrées
RETOUR CHEZ LE VITICULTEUR (EN CHAI PERSONNEL OU EN CHAI COLLECTIF) OU RETOUR CHEZ LE DONNEUR D'ORDRE (SOUS TRAITANCE) APRÈS DISTILLATION ----- VENTE DES EAUX-DE-VIE APPARTENANT AU BOUILLEUR DE PROFESSION OU À UN NÉGOCIANT	Sorties sous DAE, y compris ventes, retours et transferts.	Sorties définitives en droits suspendus
PERTES SUR INVENTAIRE ----- RÉGULARISATION SORTIE	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties

(1) Cette entrée doit générer une sortie dans l'onglet « Vins ».

BOUILLEUR DE PROFESSION BOUILLEUR À FAÇON

FLEGMES

AUTRE PRODUIT (MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX)

À déclarer en HL ALCOOL PUR

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
ACHAT DE FLEGMES	Achat, entrée ou retour sous DAE.	Entrée en droits suspendus
ENTRÉE DE FLEGMES PRODUITS EN FIN DE CAMPAGNE	Distillation (entrée suite à la déclaration de récolte, entrée de vin/eau-de-vie suite à la distillation à domicile pour les bouilleurs de cru, entrée eau-de-vie suite distillation pour un bouilleur de profession...), mise en bouteille sur site.	Volume produit
RÉGULARISATION ENTRÉE	Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon...). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres entrées
SORTIE DE FLEGMES POUR DISTILLATION	Fabrication d'autres produits	Fabrication d'autres produits
VENTE DE FLEGMES	Ventes de vin ou eau-de-vie à un négociant/distillateur, envoi de vin ou de flegme pour distillation à façon, ventes sur le territoire français entre entrepositaires agréés, ventes intracommunautaires et export, transferts vers un chai collectif, sorties de lies...	Ventes et sorties en droits suspendus
RÉGULARISATION SORTIE	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties

RÉSERVE CLIMATIQUE

PRÉAMBULE RÉSERVE CLIMATIQUE

⚠ Attention, la mise en place de la DRM dématérialisée ne supprime pas l'obligation de tenue d'une comptabilité matière Cognac, réserve climatique à la propriété. De même, l'obligation de déposer un inventaire annuel demeure.

Lors du dépôt de l'inventaire annuel, n'oubliez pas de tracer un mouvement de pertes.

Dans la catégorie « Autres sorties », le champ « Observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.

COGNAC

Vous devez renseigner vos stocks en distinguant les volumes de cognac en vieillissement (c'est-à-dire les volumes qui ne sont pas mis en bouteille en vue de commercialisation) des volumes sous verre destinés à la commercialisation.

i Rappel : les volumes en Dame Jeanne, sous inox en l'attente de mise en bouteille, sont considérés comme « en vieillissement ».

- **Cognac en vieillissement :** les volumes sont gérés en hL AP. Le stock est global. Les mouvements que vous indiquez dans la DRM sont détaillés (compte d'âge, cru...).

- **Cognac sous verre :** les volumes sont gérés en hL AP. Vous devez donc créer autant de produits que vous gérez de degrés en bouteille.

Sur CIEL, le cognac sous verre est tenu en hL volume. Sur la DRM BNIC, ce dernier est tenu en alcool pur, la conversion s'effectue automatiquement au moment du transfert à CIEL.

RÉSERVE CLIMATIQUE

Les volumes de réserve climatique sont eux gérés en hL AP comme un produit à part entière.

Le stock de réserve climatique se crée dans mes stocks :

Ajouter un nouveau stock

Cognac >

Vin destiné au Cognac >

Pineau des Charentes >

Vin IGP Charentais et IGP Atlantique issu de ma production >

Ajouter un nouveau compte "Cognac" en stock

Stock en droits : ☒ Droits suspendus

Type de stockage : ☐ Vieillessement (sous bois)
☐ Conditionné sous verre
☒ Réserve climatique (sous inox)

Libellé fiscal CIEL : MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX

Libellé personnalisé CIEL généré : COGNAC_DS_RC

BOISÉ

Ils sont à déclarer dans la rubrique « Autres produits » sous le libellé fiscal « MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX » avec un libellé fiscal personnalisé.

Ajouter un nouveau stock

Cognac >

Vin destiné au Cognac >

Pineau des Charentes >

Vin IGP Charentais et IGP Atlantique issu de ma production >

Autre produit (Vins, Spiritueux, Liqueurs, Mousseux, Bières, etc...) >

Capote OJD >

Ajouter un nouveau compte "Autre produit" en stock

Le produit est identifié par un code IVAO (vins tranquilles et vins mousseux issus de ma production)
 Le produit est identifié par sa catégorie fiscale (vins achetés/en négoce et tous les autres produits)

Libellé fiscal : MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX

Libellé fiscal CIEL : MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX

Libellé personnalisé CIEL généré : DIVERS_LIBPSC_DS_MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX

Libellé convivial : boisé

RÉSERVE CLIMATIQUE

BOUILLEUR DE CRU

RÉSERVE CLIMATIQUE (MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX)

À déclarer en HL ALCOOL PUR

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
MISE EN RÉSERVE CLIMATIQUE SUITE À DISTILLATION À DOMICILE ET RÉCOLTE DE L'ANNÉE	Distillation (entrée suite à la déclaration de récolte, entrée de vin/eau-de-vie suite à la distillation à domicile pour les bouilleurs de cru, entrée eau-de-vie suite distillation pour un bouilleur de profession...), mise en bouteille sur site.	Volume produit ⁽¹⁾
MISE EN RÉSERVE CLIMATIQUE SUITE À RETOUR À FAÇON ET RÉCOLTE DE L'ANNÉE	Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon...). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres entrées ⁽²⁾
ENTRÉE EN RÉSERVE CLIMATIQUE SUITE À DÉPASSEMENT DE RENDEMENT (MANQUEMENT ODG)		Autres entrées ⁽²⁾
RETOUR DU CHAI COLLECTIF		Autres entrées
CONTRÔLE DOUANE		
EXCÉDENT SUR INVENTAIRE		
SORTIE DE RÉSERVE CLIMATIQUE POUR DÉFICIT DE RENDEMENT DE L'ANNÉE	Autres sorties : le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties ⁽³⁾
MUTATION VERS UN CHAI COLLECTIF	Ventes de vin ou eau-de-vie à un négociant/distillateur, envoi de vin ou de flegmes pour distillation à façon, ventes sur le territoire français entre entrepositaires agréés, ventes intracommunautaires et export, transferts vers un chai collectif, sorties de lies...	Ventes et sorties en droits suspendus
SORTIE DE RÉSERVE CLIMATIQUE EXCEPTIONNELLE (FIN D'ACTIVITÉ) APRÈS ACCORD DU BNIC		
CONTRÔLE DOUANE	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties
PERTES SUR INVENTAIRE		
DESTRUCTION		

(1) Cette entrée doit générer une sortie du produit cognac (onglet « Distillation » page 30).

(2) Cette entrée doit générer une sortie du produit cognac (onglet « Cognac » page 40).

(3) Pour les bouilleurs de cru à domicile, cette sortie doit générer une entrée dans l'onglet « Distillation » ou pour les bouilleurs de cru, cette sortie doit générer une entrée dans l'onglet « Cognac ».

CHAI COLLECTIFS

RÉSERVE CLIMATIQUE (MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX)

À déclarer en HL ALCOOL PUR

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
ENTRÉE DE RÉSERVE CLIMATIQUE EN CHAI COLLECTIF	Achat, entrée ou retour sous DAE	Entrées en droits suspendus ⁽¹⁾
MUTATION D'UN CHAI COLLECTIF VERS UN AUTRE		Entrées en droits suspendus
RÉGULARISATION ENTRÉE	Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon...). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres entrées
SORTIE DE RÉSERVE CLIMATIQUE POUR MISE EN VIEILLISSEMENT	Sorties sous DAE, y compris ventes, retours et transferts.	Sorties définitives ⁽²⁾
MUTATION D'UN CHAI COLLECTIF VERS UN AUTRE		Sorties définitives
PERTES SUR INVENTAIRE	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties
RÉGULARISATION SORTIE		

(1) Cette entrée doit générer une sortie dans l'onglet « Cognac ».

(2) Cette sortie doit générer une entrée dans l'onglet « Cognac ».

COGNAC

COGNAC

BOUILLEUR DE CRU COOPÉRATIVE

COGNAC VRAC (MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX)

À déclarer en HL ALCOOL PUR

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
RETOUR D'EAU-DE-VIE À LA PROPRIÉTÉ	Retour d'eau-de-vie à la propriété suite à une distillation à façon.	Mouvements temporaires : distillation à façon
ENTRÉE DE RÉSERVE CLIMATIQUE SUITE AU DÉFICIT DE RENDEMENT DE L'ANNÉE	Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon...). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres entrées ⁽¹⁾
RETOUR DU CHAI COLLECTIF		Autres entrées
CONTRÔLE DOUANE		
RÉGULARISATION ENTRÉE		
EXCÉDENT SUITE À INVENTAIRE		
• VENTE À UN NÉGOCIANT • VENTE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS ENTRE ENTREPOSITAIRES AGRÉES • VENTE EXPORT	Ventes de vin ou eau-de-vie à un négociant/distillateur, envoi de vin ou de flegmes pour distillation à façon, ventes sur le territoire français entre entrepositaires agréés, ventes intracommunautaires et export, transferts vers un chai collectif, sorties de lies...	Ventes et sorties en droits suspendus
SORTIE POUR MISE EN RÉSERVE CLIMATIQUE DE LA RÉCOLTE DE L'ANNÉE SUITE À RETOUR À FAÇON	Sorties pour lesquelles aucune case spécifique n'est prévue. Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties ⁽⁴⁾
SORTIE POUR MISE EN RÉSERVE CLIMATIQUE SUITE À DÉPASSEMENT DE RENDEMENT (MANQUEMENT ODG)		Autres sorties ⁽⁴⁾
SORTIE POUR ÉLABORATION PINEAU, SURMUTAGE, OU FABRICATION AUTRES PRODUITS	Sorties de vin pour distillation à domicile, sorties de flegmes pour distillation à domicile, sorties d'eau-de-vie pour élaboration Pineau des Charentes, surmutage, fabrication autres produits, mise en bouteille sur site.	Mouvements internes : fabrication autre produit ⁽³⁾
SORTIE POUR MISE EN BOUTEILLE SUR PLACE		Mouvements internes : fabrication autre produit ⁽²⁾
SORTIE POUR EMBOUTEILLAGE PAR UN PRESTATAIRE	Prestation d'embouteillage si elle n'a pas lieu sur place.	Mouvements temporaires : embouteillage
MUTATION VERS LE CHAI COLLECTIF	Ventes de vin ou eau-de-vie à un négociant/distillateur, envoi de vin ou de flegmes pour distillation à façon, ventes sur le territoire français entre entrepositaires agréés, ventes intracommunautaires et export, transferts vers un chai collectif, sorties de lies...	Ventes et sorties en droits suspendus
PERTES À L'EMBOUTEILLAGE	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties
FUITES/PERTES ACCIDENTELLES		
PERTES SUR INVENTAIRE		
CONTRÔLE DOUANE		
DESTRUCTION		
RÉGULARISATION SORTIE		

(1) Cette entrée doit générer une sortie dans l'onglet « Réserve climatique ».

(2) Cette sortie doit générer une entrée dans l'onglet « Cognac sous verre ».

(3) Cette sortie doit générer une entrée dans l'onglet « Autres produits ou Pineau des Charentes ».

(4) Cette sortie doit générer une entrée dans l'onglet « Réserve climatique ».

= entrées = sorties

BOUILLEUR DE CRU COOPÉRATIVE

COGNAC SOUS VERRE (ALCOOL_AUTRE_SUP_18_DEGRE)

À déclarer en HL ALCOOL PUR

Exemple : ALCOOL_AUTRE_SUP_18_400000 pour bouteilles à 40° ; ALCOOL_AUTRE_SUP_18_413000 pour bouteilles à 41.3°

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
ENTRÉE SUITE À MISE EN BOUTEILLE SUR SITE	Distillation (entrée suite à la déclaration de récolte, entrée de vin/eau-de-vie suite à la distillation à domicile pour les bouilleurs de cru, entrée eau-de-vie suite distillation pour un bouilleur de profession...), mise en bouteille sur site.	Volume produit ⁽¹⁾
RETOUR D'EMBOUTEILLAGE PAR UN PRESTATAIRE	Prestation d'embouteillage si elle n'a pas lieu sur place.	Mouvements temporaires : embouteillage
CONTRÔLE DOUANE RÉGULARISATION ENTRÉE EXCÉDENT SUITE À INVENTAIRE	Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon...). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres entrées
VENTE BOUTEILLES SOUS DSA/DSAC/FACTURES	Ventes avec paiement des droits de bouteilles sous DSAE, CRD, DSA, DSAC, ou factures.	Ventes France sous CRD personnalisées ou collectives achetées en droits suspendus, sous DSA ou sous facture
• VENTE À UN NÉGOCIANT • VENTE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS ENTRE ENTREPOSITAIRES AGRÉES • VENTE EXPORT	Ventes de vin ou eau-de-vie à un négociant/distillateur, envoi de vin ou de flegmes pour distillation à façon, ventes sur le territoire français entre entrepositaires agréés, ventes intracommunautaires et export, transferts vers un chai collectif, sorties de lies...	Ventes et sorties en droits suspendus
DÉGUSTATION SUR SITE D'EXPLOITATION	Dégustation sur site ou consommation familiale.	Dégustation / consommation familiale
VENTE VERS N'UTI CASSE BOUTEILLE PERTES À L'EMBOUTEILLAGE PERTES SUR INVENTAIRE CONTRÔLE DOUANE PRÉLÈVEMENT ODG RÉGULARISATION SORTIE	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties

(1) Cette entrée doit générer une sortie dans l'onglet « Cognac vrac »

BOUILLEUR DE CRU COOPÉRATIVE

BOISÉ

AUTRE PRODUIT (MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX)

À déclarer en HL ALCOOL PUR

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
ENTRÉES DE BOISÉ	Distillation (entrée suite à la déclaration de récolte, entrée de vin/eau-de-vie suite à la distillation à domicile pour les bouilleurs de cru, entrée eau-de-vie suite distillation pour un bouilleur de profession...), mise en bouteille sur site.	Volume produit
RÉGULARISATION ENTRÉE	Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon...). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres entrées
SORTIES DE BOISÉ	Sorties de vin pour distillation à domicile, sorties de flegmes pour distillation à domicile, sorties d'eau-de-vie pour élaboration Pineau des Charentes, surmutage, fabrication autres produits, mise en bouteille sur site.	Mouvements internes : fabrication autre produit
RÉGULARISATION SORTIE	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties

NÉGOCIANTS MARCHANDS EN GROS CHAI COLLECTIFS

COGNAC VRAC (MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX) À déclarer en HL ALCOOL PUR

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
ACHAT DE COGNAC	Achat, entrée ou retour sous DAE.	Entrée en droits suspendus
RETOUR DE CHAI COLLECTIF		
RETOUR SUITE TRAVAIL À FAÇON (SOUS-ENTREPOSITAIRE OU NON)	Prestation (étiquetage, conditionnement...) qui n'a pas lieu sur place.	Travail à façon
RÉGULARISATION ENTRÉE (EXCÉDENT...)	Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon...). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres entrées
VENTE FRANCE EN SUSPENSION	Sorties sous DAE, y compris ventes, retours et transferts.	Sorties définitives en droits suspendus
VENTE À L'ÉTRANGER		
MUTATION VERS LE CHAI COLLECTIF		
LIVRAISON VERS UN RESSORTISSANT BNIC		
APPROVISIONNEMENT PLATEFORME IDENTIFIÉE BNIC		
SORTIE DE VRAC POUR MISE EN BOUEILLE SUR SITE	Fabrication d'autres produits.	Fabrication d'autres produits ⁽¹⁾
SORTIE POUR FABRICATION AUTRE PRODUIT		Fabrication d'autres produits ⁽²⁾
SORTIE POUR TRAVAIL À FAÇON (SOUS-ENTREPOSITAIRE OU NON)	Prestation (étiquetage, conditionnement...) qui n'a pas lieu sur place.	Mouvements temporaires : travail à façon
PERTES CONSTATÉES SUR L'EXERCICE (EXEMPLE : EMBOUEILLAGE, TRANSFORMATION, CASSE...)	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement	Autres sorties
PERTES SUR INVENTAIRE		
RÉGULARISATION SORTIE		
DESTRUCTION		
ENVOI À UN LABORATOIRE POUR ANALYSE		

(1) Cette sortie doit générer une entrée dans l'onglet « Cognac sous verre ».

(2) Cette sortie doit générer une entrée dans l'onglet « Autres produits ».

 = entrées  = sorties

NÉGOCIANTS MARCHANDS EN GROS CHAI COLLECTIFS

COGNAC SOUS VERRE (ALCOOL_AUTRE_SUP_18_DEGRE)

À déclarer en HL ALCOOL PUR

Exemple : ALCOOL_AUTRE_SUP_18_400000 pour bouteilles à 40° ; ALCOOL_AUTRE_SUP_18_413000 pour bouteilles à 41.3°

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
ACHAT DE COGNAC	Achat, entrée ou retour sous DAE.	Entrée en droits suspendus
RETOUR DE CHAI COLLECTIF		
ENTRÉE SUITE À MISE EN BOUTEILLE SUR SITE	Distillation (entrée suite à la déclaration de récolte, entrée de vin/eau-de-vie suite à la distillation à domicile pour les bouilleurs de cru, entrée eau-de-vie suite distillation pour un bouilleur de profession...), mise en bouteille sur site.	Volume produit ⁽¹⁾
RETOUR SUITE TRAVAIL À FAÇON (SOUS-ENTREPOSITAIRE OU NON)	Prestation (étiquetage, conditionnement...) qui n'a pas lieu sur place.	Mouvements temporaires : travail à façon
RÉGULARISATION ENTRÉE (EXCÉDENT...)	Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon...). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres entrées
VENTE FRANCE EN SUSPENSION	Sorties sous DAE, y compris ventes, retours et transferts.	Sorties définitives
VENTE À L'ÉTRANGER		
MUTATION VERS LE CHAI COLLECTIF		
LIVRAISON VERS UN RESSORTISSANT BNIC		
APPROVISIONNEMENT PLATEFORME IDENTIFIÉE BNIC		
VENTE SOUS DSA/DSAC	Ventes avec paiement des droits de bouteilles sous DSAE, CRD, DSA, DSAC, facture.	Sorties avec paiement de droits
DÉGUSTATION SUR SITE D'EXPLOITATION	Dégustations sur site, ventes vers un n°UTI, envois vers laboratoire pour analyse.	Sorties en exonération de droits
VENTE VERS N°UTI		
ENVOI À UN LABORATOIRE POUR ANALYSE		
PERTES CONSTATÉES SUR L'EXERCICE (EXEMPLE : EMBOUTEILLAGE, TRANSFORMATION, CASSE...)	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties
PRÉLÈVEMENT ODG		
PERTES SUR INVENTAIRE		
RÉGULARISATION SORTIE		

(1) Cette sortie doit générer une sortie dans l'onglet « Cognac vrac ».

= entrées = sorties

NÉGOCIANTS MARCHANDS EN GROS CHAI COLLECTIFS

BOISÉ

AUTRE PRODUIT (MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX)

À déclarer en HL ALCOOL PUR

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
ENTRÉES DE BOISÉ	Achat, entrée ou retour sous DAE.	Entrée en droits suspendus
RÉGULARISATION ENTRÉE	Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon...). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres entrées
SORTIES DE BOISÉ	Fabrication d'autres produits.	Fabrication d'autres produits
RÉGULARISATION SORTIE	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties

PINEAU DES CHARENTES

PRÉAMBULE PINEAU DES CHARENTES

! *Attention, la mise en place de la DRM dématérialisée ne supprime pas l'obligation de tenue d'une comptabilité matière Cognac, réserve climatique à la propriété. De même, l'obligation de déposer un inventaire annuel demeure.*

Lors du dépôt de l'inventaire annuel, n'oubliez pas de tracer un mouvement de pertes.

Dans la catégorie « Autres sorties », le champ « Observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.

PINEAU DES CHARENTES

Vous devez renseigner votre stock global de Pineau des Charentes en distinguant les volumes $\leq$ à 18 % vol. et ceux $>$ à 18 % vol.

Les stocks Pineau des Charentes ne distinguent pas le vieillissement, la mise à la consommation ou les couleurs. Le stock est globalisé. Vous devez indiquer si le Pineau est $>$ ou $\leq$ à 18 % vol.

Les couleurs et le statut « commercialisable » ou « non commercialisable » seront à renseigner dans la DRM.

PINEAU DES CHARENTES

BOUILLEUR DE CRU COOPÉRATIVE

**PINEAU DES CHARENTES
PRODUITS* ($\leq 18\% \text{ VOL}$ OU $> 18\% \text{ VOL}$)**
À déclarer en HL VOLUME

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
ÉLABORATION PINEAU DES CHARENTES	Distillation (entrée suite à la déclaration de récolte, entrée de vin/eau-de-vie suite à la distillation à domicile pour les bouilleurs de cru, entrée eau-de-vie suite distillation pour un bouilleur de profession...), mise en bouteille sur site.	Volume produit
RETOUR D'EMBOUEILLAGE PAR UN PRESTATAIRE	Prestation d'embouteillage si elle n'a pas lieu sur place.	Mouvements temporaires : embouteillage
RETOUR DU CHAI COLLECTIF	Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon...). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres entrées
CONTRÔLE DOUANE		
RÉGULARISATION ENTRÉE		
EXCÉDENT SUITE À INVENTAIRE		
VENTE BOUTEILLES SOUS DSA/DSAC/FACTURES	Ventes avec paiement des droits de bouteilles sous DSAE, CRD, DSA, DSAC, ou factures.	Ventes France sous CRD personnalisées ou collectives achetées en droits suspendus, sous DSA ou sous facture
• VENTE DE VRAC À UN NÉGOCIANT • VENTE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS ENTRE ENTREPOSITAIRES AGRÉÉS • VENTE EXPORT	Ventes de vin ou eau-de-vie à un négociant/distillateur, envoi de vin ou de flegmes pour distillation à façon, ventes sur le territoire français entre entrepositaires agréés, ventes intracommunautaires et export, transferts vers un chai collectif, sorties de lies...	Ventes et sorties en droits suspendus
SORTIE POUR ÉLABORATION AUTRES PRODUITS	Sorties de vin pour distillation à domicile, sorties de flegmes pour distillation à domicile, sorties d'eau-de-vie pour élaboration Pineau des Charentes, surmutage, fabrication autres produits, mise en bouteille sur site.	Mouvements internes : fabrication autre produit ⁽¹⁾
SORTIE POUR EMBOUEILLAGE PAR UN PRESTATAIRE	Prestation d'embouteillage si elle n'a pas lieu sur place.	Mouvements temporaires : embouteillage
MUTATION VERS LE CHAI COLLECTIF	Ventes de vin ou eau-de-vie à un négociant/distillateur, envoi de vin ou de flegmes pour distillation à façon, ventes sur le territoire français entre entrepositaires agréés, ventes intracommunautaires et export, transfert vers un chai collectif, sorties de lies...	Ventes et sorties en droits suspendus
DÉGUSTATION SUR SITE D'EXPLOITATION	Dégustation sur site ou consommation familiale.	Dégustation/Consommation familiale
VENTE VERS N'UTI	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties
DESTRUCTION DE LIES OU DE PINEAU DES CHARENTES		
PERTES À L'EMBOUEILLAGE		
CASSE BOUTEILLE		
FUITES/PERTES ACCIDENTELLES		
PERTES SUR INVENTAIRE		
CONTRÔLE DOUANE		
PRÉLÈVEMENT ODG		
RÉGULARISATION SORTIE		

* Le produit correspond soit à :

- Pineau des Charentes $\leq 18\% \text{ vol.}$ = AUTRES_PI_INF_18
- Pineau des Charentes $> 18\% \text{ vol.}$ = AUTRES_PI_SUP_18

(1) Cette sortie doit générer une entrée dans l'onglet « Autres produits ».

 = entrées  = sorties

PINEAU DES CHARENTES

NÉGOCIANTS CHAI COLLECTIFS

PINEAU DES CHARENTES PRODUITS* ($\leq 18\%$ VOL OU $> 18\%$ VOL)

À déclarer en hL volume

MOUVEMENTS	LIBELLÉS BNIC	LIBELLÉS CIEL
ÉLABORATION PINEAU DES CHARENTES (UNIQUEMENT LES COOPÉRATIVES)	Distillation (entrée suite à la déclaration de récolte, entrée de vin/eau-de-vie suite à la distillation à domicile pour les bouilleurs de cru, entrée eau-de-vie suite distillation pour un bouilleur de profession...), mise en bouteille sur site.	Volume produit
ACHAT DE PINEAU DES CHARENTES	Achat, entrée ou retour sous DAE.	Entrée en droits suspendus
RETOUR D'EMBOUEILLAGE PAR UN PRESTATAIRE	Prestation (étiquetage, conditionnement...) qui n'a pas lieu sur place.	Mouvements temporaires : travail à façon
RETOUR DU CHAI COLLECTIF	Achat, entrée ou retour sous DAE.	Entrée en droits suspendus
CONTRÔLE DOUANE RÉGULARISATION ENTRÉE EXCÉDENTS SUR INVENTAIRE	Autres entrées (dont mise en réserve climatique suite à distillation à façon...). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres entrées
VENTE BOUTEILLES SOUS DSA/DSAC/FACTURES	Ventes avec paiement des droits de bouteilles sous DSAE, CRD, DSA, DSAC, facture.	Sorties avec paiement de droits
• VENTE DE VRAC À UN NÉGOCIANT • VENTE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS ENTRE ENTREPOSITAIRES AGRÉÉS • VENTE EXPORT	Sorties sous DAE, y compris ventes, retours et transferts.	Sorties définitives
VENTE VERS N°UTI	Dégustations sur site, ventes vers un n°UTI, envois vers laboratoire pour analyse.	Sorties en exonération de droits
SORTIE POUR ÉLABORATION AUTRES PRODUITS	Fabrication d'autres produits.	Fabrication d'autres produits ⁽¹⁾
SORTIE POUR EMBOUEILLAGE PAR UN PRESTATAIRE	Prestation (étiquetage, embouteillage, conditionnement...).	Travail à façon
MUTATION VERS LE CHAI COLLECTIF	Sorties sous DAE, y compris ventes, retours et transferts.	Sorties définitives
DÉGUSTATION SUR SITE D'EXPLOITATION	Dégustations sur site, ventes vers un n°UTI, envois vers laboratoire pour analyse.	Sorties en exonération de droits
DESTRUCTION DE LIES OU DE PINEAU DES CHARENTES PERTES À L'EMBOUEILLAGE CASSE BOUTEILLE FUITE/PERTES ACCIDENTELLES PERTES SUR INVENTAIRE CONTRÔLE DOUANE PRÉLÈVEMENT RÉGULARISATION SORTIE	Autres sorties (inventaire annuel, sortie de réserve climatique pour déficit de rendement). Le champ « observations » devra obligatoirement être renseigné pour préciser la nature du mouvement.	Autres sorties

* Le produit correspond soit à :

- Pineau des Charentes $\leq 18\%$ vol. = AUTRES_PI_INF_18
- Pineau des Charentes $> 18\%$ vol. = AUTRES_PI_SUP_18

(1) Cette sortie doit générer une entrée dans l'onglet « Autres produits ».

 = entrées  = sorties

RETOUR DE FOIRE ET MARCHÉ

RETOURS DE FOIRE ET MARCHÉ

Il convient de distinguer deux situations :

1 - Si la sortie des produits s'est effectuée sous couvert de DSA, le retour des produits après la foire ou le marché n'est pas à inscrire dans « Réintégration » sur les DRM.

i *Pour rappel : sur les foires et marchés seuls les volumes vendus à l'issue de la foire ou du marché sont à inscrire en sorties avec paiement des droits (même si l'opération a lieu sur deux mois).*

- **Pour les négociants, marchands en gros et les coopératives** : ventes avec paiement des droits de bouteilles sous DSAE, CRD, DSA, DSAC, facture.
- **Pour les bouilleurs de cru** : ventes avec paiement des droits de bouteilles sous DSAE, CRD, DSA, DSAC, facture.

Seules les quantités réellement vendues et dégustées sont inscrites dans la comptabilité matière au retour de la foire ou du marché. C'est pourquoi, le déclarant doit conserver l'exemplaire 1 du DSA/DSAC au siège de l'exploitation pour justifier ces sorties particulières qui ne font pas l'objet d'inscription en comptabilité matière. Les ventes et les dégustations sont imputées au verso du DSA/DSAC global. Les références du DSA/DSAC sont également inscrites dans la comptabilité matière.

RETOUR DE FOIRE	RESSORTISSANT	PRODUITS	MOUVEMENT À UTILISER SUR DRM eBNIC <i>À déclarer en HL VOLUME</i>
	Bouilleur de cru, coopérative	Cognac sous verre ⁽¹⁾ et/ou Pineau ⁽²⁾	Ventes avec paiement des droits de bouteilles sous DSAE, CRD, DSA, DSAC, ou factures.
	Négociant, Marchand en gros	Cognac sous verre ⁽¹⁾ et/ou Pineau ⁽²⁾	Ventes avec paiement de droits sous DSAE, CRD, DSA, DSAC, factures.

En conséquence, sur la DRM, il n'y a pas de réintégration de volume à inscrire. Seuls les volumes vendus lors de la foire ou du marché vont figurer en sorties.

2 - Si la sortie des produits s'est effectuée sous couvert d'un DAA/DAE/DAC (si la foire a le statut d'Entrepositaire Agréé), la réintégration des produits sortis en suspension de droits doit être inscrite dans les produits concernés en « Réintégration de produits sortis en suspension » pour les bouilleurs de cru et en « Achat, entrée ou retour sous DAE » pour les négociants, marchands en gros et les coopératives.

Les dégustations sur les foires et marchés sont taxées. Seules les dégustations sur site ou bien lors de manifestations officielles (exemple : Salon International de l'Agriculture) sont exonérées sous certaines conditions.

RETOUR DE FOIRE	RESSORTISSANT	PRODUITS	MOUVEMENT À UTILISER SUR DRM eBNIC <i>À déclarer en HL VOLUME</i>
	Bouilleur de cru, coopérative	Cognac sous verre ⁽¹⁾ et/ou Pineau ⁽²⁾	Réintégration de produits sortis en suspension.
	Négociant, Marchand en gros	Cognac sous verre ⁽¹⁾ et/ou Pineau ⁽²⁾	Achat, entrée ou retour sous DAE.

(1) Du cognac sous verre (ALCOOL_AUTRE_SUP_18_DEGRE)

Exemple : ALCOOL_AUTRE_SUP_18_400000 pour bouteilles à 40° ; ALCOOL_AUTRE_SUP_18_413000 pour bouteilles à 41.3°)

(2) Pineau des Charentes ≤ à 18 % vol. = AUTRES_PI_INF_18

Pineau des Charentes > à 18 % vol. = AUTRES_PI_SUP_18

AUTRES PRODUITS

AUTRES PRODUITS

**VITICULTEUR
BOUILLEUR DE CRU
NÉGOCIANT
BOUILLEUR DE PROFESSION**

PRODUITS	STOCKAGE	LIBELLÉS FISCAUX	DÉCLARATION EN
ALCOOL NEUTRE	Vrac	MATIERES_PREMIERES_ALCOOLS	Alcool pur
ARMAGNAC	Vrac	MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	Alcool pur
	Bouteilles	ALCOOL_AUTRE_SUP_18 ⁽¹⁾	Volume
BIÈRES ≤ À 2,8 % VOL.	Vrac	BIERE_INF_2_8 ⁽¹⁾	Volume
	Bouteilles	BIERE_INF_2_8 ⁽¹⁾	Volume
BIÈRES > À 2,8 % VOL. BRASSERIES TAUX NORMAL	Vrac	BIERE_SUP_2_8_BRASSERIE_TAUX_NORMAL ⁽¹⁾	Volume
	Bouteilles	BIERE_SUP_2_8_BRASSERIE_TAUX_NORMAL ⁽¹⁾	Volume
BIÈRES > À 2,8 % VOL. PRODUITES PAR UNE PETITE BRASSERIE, PRODUCTION ANNUELLE ≤ À 10 000 HL	Vrac	BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_10000 ⁽¹⁾	Volume
	Bouteilles	BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_10000 ⁽¹⁾	Volume
BIÈRES > À 2,8 % VOL. PRODUITES PAR UNE PETITE BRASSERIE, PRODUCTION ANNUELLE > À 10 000 HL MAIS ≤ À 50 000 HL	Vrac	BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_50000 ⁽¹⁾	Volume
	Bouteilles	BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_50000 ⁽¹⁾	Volume
BIÈRES > À 2,8 % VOL. PRODUITES PAR UNE PETITE BRASSERIE, PRODUCTION ANNUELLE > À 50 000 HL MAIS ≤ À 200 000 HL	Vrac	BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_200000 ⁽¹⁾	Volume
	Bouteilles	BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_200000 ⁽¹⁾	Volume
BRANDY	Vrac	MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	Alcool pur
	Bouteilles	ALCOOL_AUTRE_SUP_18 ⁽¹⁾	Volume
CALVADOS	Vrac	MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	Alcool pur
	Bouteilles	ALCOOL_AUTRE_SUP_18 ⁽¹⁾	Volume
CIDRE	Vrac	CIDRES ⁽¹⁾	Volume
	Bouteilles	CIDRES ⁽¹⁾	Volume
EAU-DE-VIE DE FRUITS	Vrac	MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	Alcool pur
	Bouteilles	ALCOOL_AUTRE_SUP_18 ⁽¹⁾	Volume
GENIÈVRE	Vrac	MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	Alcool pur
	Bouteilles	ALCOOL_AUTRE_SUP_18 ⁽¹⁾	Volume
KIRSCH	Vrac	MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	Alcool pur
	Bouteilles	ALCOOL_AUTRE_SUP_18 ⁽¹⁾	Volume
LIQUEURS ≤ À 18°	Vrac	MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	Alcool pur
	Bouteilles	ALCOOL_AUTRE_INF_18 ⁽¹⁾	Volume
LIQUEURS > À 18°	Vrac	MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	Volume
	Bouteilles	ALCOOL_AUTRE_SUP_18 ⁽¹⁾	Volume
MADÈRE ≤ À 18°	Vrac	AUTRES_PI_INF_18	Volume
	Bouteilles	AUTRES_PI_INF_18	Volume
MADÈRE > À 18°	Vrac	AUTRES_PI_SUP_18	Volume
	Bouteilles	AUTRES_PI_SUP_18	Volume

POMMEAU ≤ 18°	Vrac	AUTRES_PI_INF_18	Volume
	Bouteilles	AUTRES_PI_INF_18	Volume
POMMEAU > 18°	Vrac	AUTRES_PI_SUP_18	Volume
	Bouteilles	AUTRES_PI_SUP_18	Volume
PORTO ≤ 18°	Vrac	AUTRES_PI_INF_18	Volume
	Bouteilles	AUTRES_PI_INF_18	Volume
PORTO > 18°	Vrac	AUTRES_PI_SUP_18	Volume
	Bouteilles	AUTRES_PI_SUP_18	Volume
RHUMS TRADITIONNELS DES DOM MIS À LA CONSOMMATION EN MÉTROPOLE DANS LE CADRE DU CONTINGENT FISCAL PRÉVU À L'ARTICLE 403-I 1° DU CGI	Vrac	MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	Alcool pur
	Bouteilles	ALCOOL_AUTRE_SUP_18 ⁽¹⁾	Volume
RHUMS TRADITIONNELS DES DOM COMMERCIALISÉS EN MÉTROPOLE DANS LE CADRE DU CONTINGENT FISCAL PRÉVU À L'ARTICLE 403-I 2° DU CGI	Vrac	MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	Alcool pur
	Bouteilles	ALCOOL_AUTRE_SUP_18 ⁽¹⁾	Volume
RHUMS TIERS (HORS DOM) ET AUTRES RHUMS	Vrac	MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	Alcool pur
	Bouteilles	ALCOOL_AUTRE_SUP_18 ⁽¹⁾	Volume
TEQUILA	Vrac	MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	Alcool pur
	Bouteilles	ALCOOL_AUTRE_SUP_18 ⁽¹⁾	Volume
VODKA	Vrac	MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	Alcool pur
	Bouteilles	ALCOOL_AUTRE_SUP_18 ⁽¹⁾	Volume
WHISKY	Vrac	MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX	Alcool pur
	Bouteilles	ALCOOL_AUTRE_SUP_18 ⁽¹⁾	volume
XÉRES ≤ 18°	Vrac	AUTRES_PI_INF_18	Alcool pur
	Bouteilles	AUTRES_PI_INF_18	Volume
XÉRES > 18°	Vrac	AUTRES_PI_SUP_18	Volume
	Bouteilles	AUTRES_PI_SUP_18	Volume

(1) Le degré doit correspondre au degré réel du produit.

Pour toute question relative à un libellé fiscal ou code INAO pour un produit, veuillez-vous rapprocher de votre Centre de la Viticulture et du Cognac (CVC) :

● **COGNAC**

11 rue de Pons
16100 COGNAC
Téléphone : 09 70 27 51 83

● **JONZAC**

18 rue Paul Bert
17500 JONZAC
Téléphone : 09 70 27 51 86

● **SAINTES**

4 cours Charles de Gaulle
17108 SAINTES
Téléphone : 09 70 27 51 84

VALIDATION CIEL

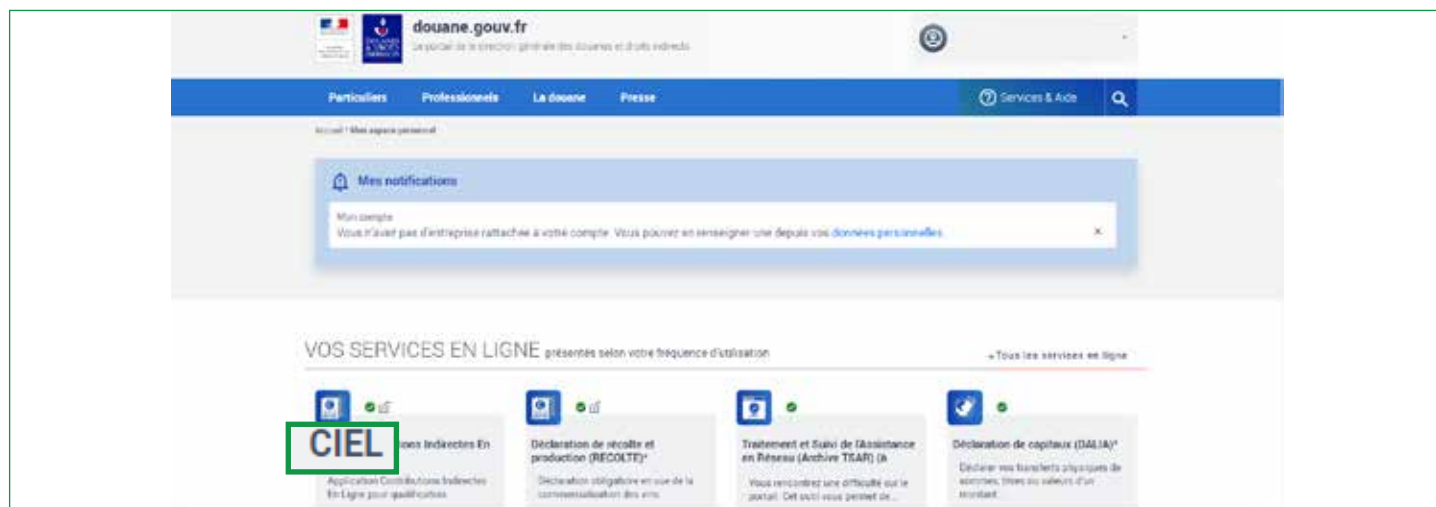
VALIDATION CIEL

Étape 1 - Sur le portail douane.gouv.fr, cliquer sur « Me connecter ».

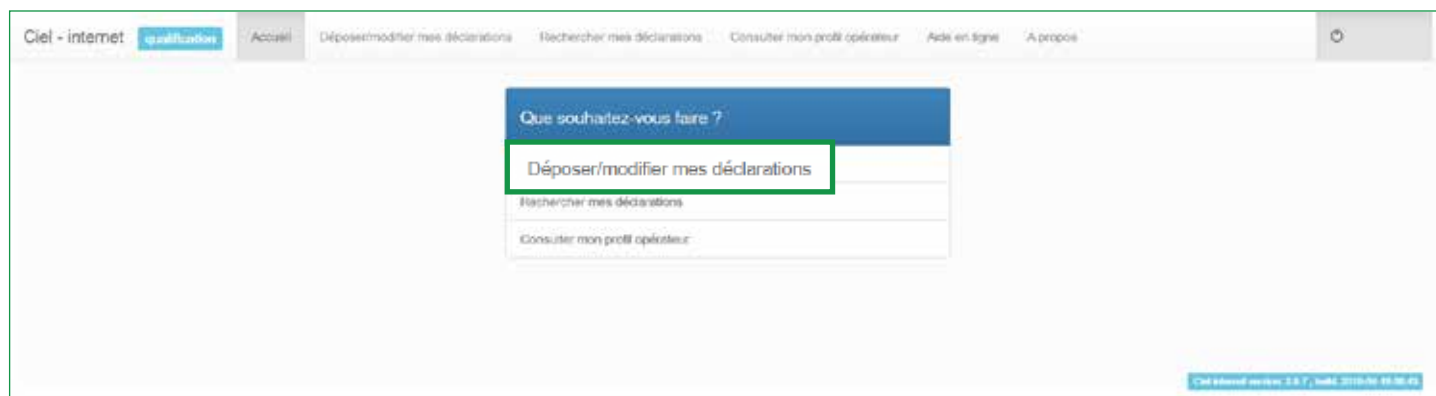


Étape 2 - Indiquer vos identifiants et mot de passe douane.gouv.fr, cliquer sur « Se connecter ».

Étape 3 - Cliquer sur « CIEL ».



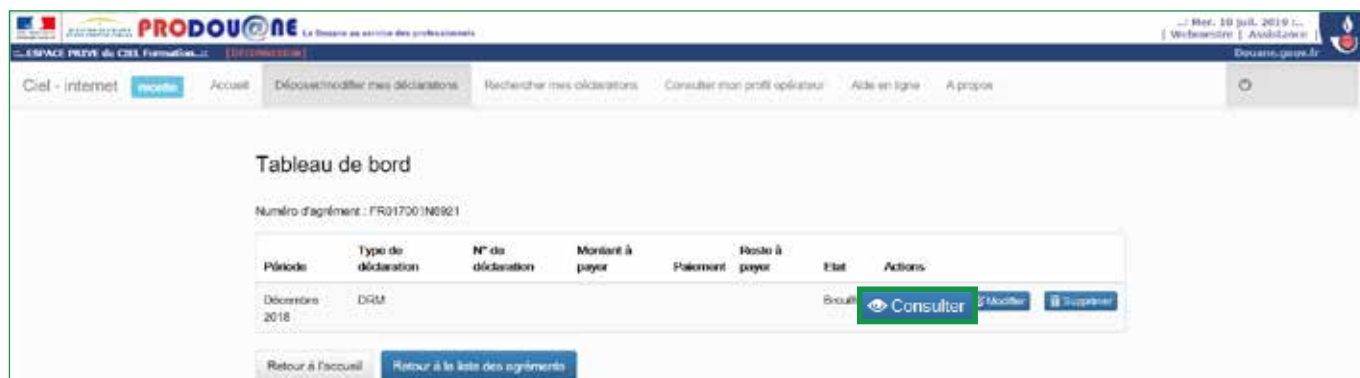
Étape 4 – Cliquer sur « Déposer/Modifier mes déclarations ».



CAS D'UN OPÉRATEUR PRODUCTEUR DE VIN (BOUILLEUR DE CRU...)

Cliquer sur « **Consulter** » pour relire la déclaration transmise par le portail de l'interprofession et la valider dans CIEL.

Pour compléter la déclaration (cas de stock warranté par exemple), vous devez utiliser « **Modifier** ».



SI VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR LES STOCKS WARRANTÉS (SINON PASSEZ À L'ÉTAPE 5)

Vous êtes producteur/récoltant (lot 2), vous avez des stocks warrantés, vous devez les déclarer sur CIEL.

Vous avez cliqué sur « **Modifier** » à l'étape 4, cliquer sur « **Aller à la saisie** ».

Droits suspendus ⓘ

Je détiens des produits pour lesquels les taxes n'ont pas été payées, je déclare mes mouvements (entrées/sorties) dont ceux avec paiement des taxes.

Aller à la saisie

Droits acquittés ⓘ

Je détiens des produits pour lesquels les taxes ont été payées, je déclare mes mouvements (entrées/sorties).

Aller à la saisie

Capsules représentatives de droits (CRD)

Je déclare mes mouvements (entrées/sorties).

Aller à la saisie

Empreintes (machines à timbrer) et/ou documents d'accompagnement papier

J'ai utilisé ces documents.

Aller à la saisie

Renseigner le volume des stocks warrantés.

Balance des stocks en droits suspendus

◀ Produit : CIEL_LIBFISC_DS_MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX ▶

Libellé fiscal : Matières premières pour les spiritueux

Allez directement à :

- CIEL_INAO_DS_1B601E
- CIEL_LIBFISC_DS_ALCOOL_AUTRE_SUP_18_400000
- CIEL_LIBFISC_DS_AUTRES_PL_INF_18
- CIEL_LIBFISC_DS_MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX**

ⓘ Ajouter un produit

ⓧ Supprimer le produit sélectionné

Produit non fini ou semi fini non consommable en l'état. Les valeurs saisies représentent des quantités en hectolitres d'alcool pur (hap), comportant jusqu'à 5 décimales.

Stock théorique de début de période

Stock de début de période ⓘ 67.97260

Dont stock warranté ou soumis à engagement de garantie ⓘ

Entrées de la période

Volume produit ⓘ

Sorties de la période

Sorties sans paiement des droits

CAS D'UN OPÉRATEUR NON PRODUCTEUR DE VIN (NÉGOCIANT, BOUILLEUR DE PROFESSION...)

Cliquer sur « **Déposer** » pour accéder au dépôt de la DRM.

Période	Type de déclaration	N° de déclaration	Montant à payer	Paiement	Reste à payer	Etat	Actions
Avril 2019	DRM		0 €	Non applicable	0 €	Validée	Circuler
Mai 2019	DRM					Non saisie	Déposer

[Retour à l'accueil](#)
[Retour à la liste des agréments](#)

Cliquer sur « **Importer un fichier de données (DTI+)** ».

[Importer un fichier de données \(DTI+\)](#)

Droits suspendus

Je détiens des produits pour lesquels les taxes n'ont pas été payées, je déclare mes mouvements (entrées/sorties) dont ceux avec paiement des taxes.

[Aller à la saisie](#)

Sélectionner le fichier précédemment enregistré et cliquer sur « **Importer les données** ».

Fichier de données

Importer un fichier de données

Veuillez choisir sur votre poste de travail le fichier de données à importer.

[Choisir un fichier](#)

[Importer les données](#)

[Retourner à la déclaration](#)

Le message suivant apparaît une fois le fichier importé. Cliquer ensuite sur « **Retourner à la déclaration** ».

[Choisir un fichier](#) 01272-...-06-ciel-dti.xml

[Importer les données](#)

Le fichier "C:\fakepath\01272-...-06-ciel-dti.xml" a été importé avec succès !

[Retourner à la déclaration](#)

Descendre en bas de la page et cliquer sur « **Accéder à l'étape suivante** ».

[Retour au tableau de bord](#)
[Récapitulatif de la déclaration](#)
[Enregistrer en brouillon](#)
[Accéder à l'étape suivante](#)

Étape 5 - Un tableau récapitulatif apparaît après le dépôt de votre DRM. Si vous êtes concerné par une liquidation de droits, le détail apparaît.

Après vérification, cliquer sur « Valider ma déclaration ».

Détail de la taxation

Votre déclaration n'est pas encore enregistrée. Veuillez cliquer sur le bouton "Valider la déclaration" en bas de cet écran, après avoir vérifié les éléments ci-dessous.

Liquidation

Produit fiscal	TAV ou degré	Volume	Taux	Imposition	Montant
Alcools autres que rums > 18 % vol.	43	0.084	557,9 € / HLAP	Cotisation sur les alcools plus de 18% - Taux plein (Métropole et DOM CI)	18,7454 €
			1.737,55 € / HLAP	Alcools autres que rums des DOM (art. 403 I, 2° du CGI) - Métropole douane et CI	58,362 €

Taxation

Code taxe	Montant calculé	Montant déductible	Montant compensable	Montant final	Compensation demandée
L449 (Alcools autres que rums des DOM (art. 403 I, 2° du CGI) - Métropole douane et CI)	58,362 €	0 €	0 €	58 €	
L658 (Cotisation sur les alcools plus de 18% - Taux plein (Métropole et DOM CI))	18,7454 €	0 €	0 €	19 €	

Montant total à payer : 77 €

[Retour](#)
[Enregistrer en brouillon](#)
[Supprimer la déclaration](#)
[Valider la déclaration](#)

Si vous constatez une erreur lors de la validation, ne corrigez pas sur **douane.gouv.fr**, ne validez pas, retournez sur **pro.cognac.fr** pour faire vos modifications sur la DRM BNIC.

Une fois votre DRM déposée, vous obtenez un tableau récapitulatif.

Votre déclaration a bien été effectuée !

Date du dépôt : 29/07/2019 10:15:15

Numéro de référence : [masqué]

Date limite de paiement : 02/09/2019

Montant à acquitter : 419 euros

Référence de la créance : [masqué]

Étape 6 - Si vous avez un montant à acquitter, vous devez télépayer depuis le portail douane.gouv.fr en cliquant sur « **Télépaiement CB** ».

Si vous avez un montant à acquitter, vous devez télépayer depuis le portail **douane.gouv.fr** en cliquant sur « **Télépaiement** » pour effectuer un virement SEPA. Vous devrez au préalable avoir été habilité par votre service des douanes et avoir fait des démarches auprès de votre établissement bancaire.

Cependant, pour les créances inférieures à 2 000 euros, si vous préférez télépayer par carte bancaire, vous pourrez le faire en cliquant sur « **Télépaiement CB** ». Ce mode de paiement ne nécessite pas d'habilitation douanière.

Si vous rencontrez un problème à cette étape, veuillez-vous rapprocher de votre *Centre de la Viticulture et du Cognac (CVC)* :

- **COGNAC**

11 rue de Pons
16100 COGNAC
Téléphone : 09 70 27 51 83

- **JONZAC**

18 rue Paul Bert
17500 JONZAC
Téléphone : 09 70 27 51 86

- **SAINTES**

4 cours Charles de Gaulle
17108 SAINTES
Téléphone : 09 70 27 51 84

FOIRE AUX QUESTIONS

FOIRE AUX QUESTIONS

QUELLE EST LA DATE LIMITE DE DÉPÔT D'UNE DRM ?

Une DRM doit être déposée au plus tard le 10 du mois suivant la période de référence (exemple : la DRM de janvier doit être déposée au plus tard le 10 février).

Lorsque le 10^{ème} jour du mois est un samedi, un dimanche ou un jour férié, la date de dépôt est reportée au jour ouvré suivant.

JE N'AI PAS L'ONGLET « DRM » QUAND JE ME CONNECTE ?

Veuillez-vous rapprocher du BNIC au 05 45 35 60 04.

OÙ DOIS-JE DÉCLARER MES MOÛTS, VENDANGES FRAÎCHES ET JUS DE RAISIN ?

Les moûts, vendanges fraîches et jus de raisin ne sont pas à déclarer dans la DRM.

COMMENT DOIS-JE DÉCLARER MON PRODUIT COGNAC ?

Au moment de renseigner vos stocks, vous devez faire la distinction entre le cognac en vieillissement, qui est géré sous le libellé « MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX » en alcool pur et le Cognac pour mise à la consommation/conditionné, qui est géré par volume/TAV sur CIEL.

Les crus et comptes de vieillissement sont renseignés au moment de la saisie des mouvements.

*Pour les négociants, les crus ne sont pas à renseigner dans la DRM.
Ils sont tenus sur le registre de comptabilité matière.*

COMMENT DOIS-JE DÉCLARER MON PINEAU DES CHARENTES ?

Les stocks Pineau des Charentes ne distinguent pas le vieillissement, la mise à la consommation ou les couleurs. Le stock est globalisé. Vous devez indiquer si le Pineau est supérieur ou inférieur à 18 % vol.

Les couleurs et le statut de « commercialisable » ou « non commercialisable » seront à renseigner dans la DRM.

JE ME RENDS COMPTE D'UNE ERREUR AU MOMENT DE LA VALIDATION SUR CIEL ?

Retournez sur le portail du BNIC, pour modifier votre DRM.

JE RENCONTRE DES PROBLÈMES LORS DE LA VALIDATION SUR CIEL OU AU MOMENT DU TÉLÉPAIEMENT ?

Veuillez-vous rapprocher de votre Centre de Viticulture et du Cognac (CVC) :

- **COGNAC**
11 rue de Pons
16100 COGNAC
Téléphone : 09 70 27 51 83
- **JONZAC**
18 rue Paul Bert
17500 JONZAC
Téléphone : 09 70 27 51 86
- **SAINTES**
4 cours Charles de Gaulle
17108 SAINTES
Téléphone : 09 70 27 51 84

L'APPLICATION DRM EN LIGNE EST OUVERTE LANCEZ-VOUS SUR PRO.COGNAC.FR

BESOIN D'AIDE ?

1 - Consultez le guide utilisateur.

Vous y trouverez de nombreuses réponses à vos questions.

2 - Faites une demande d'assistance en ligne à partir de votre espace personnel.

3 - Contactez l'assistance en ligne du BNIC au 05 45 35 60 64.

4 - Prenez rendez-vous pour un accompagnement personnalisé au BNIC au 05 45 35 60 64.